

LA DÉCOUVERTE
DU
MISSISSIPI

AVEC NOTICES SUR LES EXPLORATEURS
DE SOTO, JOLLIET, MARQUETTE ET DE LA SALLE

Suivies du récit des voyages et découvertes du

R. P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus

Extrait du Journal de Québec, juin 1873



J. P. Fillion
QUÉBEC

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}

1873

LA DÉCOUVERTE
DU MISSISSIPI

I

FERDINAND DE SOTO

L'histoire nous apprend que Ferdinand De Soto, espagnol, est le premier européen qui soit entré dans le golfe du Mexique ; Christophe Colomb n'en avait jamais exploré d'autre partie que la rive méridionale. De Soto naquit à Xérès de Bajadoz, selon les uns, et à Villa-Nuova de Bercarota, dans l'Estramadure, selon les autres. Il sortait d'une famille respectable, mais peu fortunée. Dès 1541, il avait touché aux rives du grand fleuve, à un endroit voisin du lieu où est maintenant la ville d'Helena, dans l'Arkansas. (Voy : JARED SPARKS, *American Biogr.*, vol. IX.)

Comme il n'avait pour patrimoine que son sabre et son bouclier, il chercha fortune, selon la coutume du temps, dans les aventures que tentaient les européens dans le Nouveau-Monde, surtout après que les Espagnols eurent fait la conquête du Mexique et du Pérou. De Soto servit d'abord sous Davila, gouverneur de Darien ; mais c'est sous la direction de Pizarre qu'il acquit des richesses immenses ; et, à son retour en Espagne, il voulut se distinguer par un luxe sans pareil et par une somptuosité exagérée. C'est alors qu'il épousa la fille de Davila, et que l'empereur le nomma gouverneur de Cuba, marquis des terres qu'il pourrait découvrir, et *alguazil* majeur de ces divers territoires, à perpétuité.

Ayant appris par De Vacca, l'un des infortunés qui avaient échappé à la malheureuse expédition de Pamphile de Narvaez (1), que la Floride était le plus riche pays du monde, il réunit une troupe de gentilshommes espagnols et portugais, et mit à la voile avec eux.

(1) Ce Narvaez avait entrepris de faire des établissements sur la rive septentrionale du golfe, mais la détresse extrême qu'il eut à souffrir, la maladie, les fléaux du Ciel et l'opposition des hommes empêchèrent l'exécution de ses desseins.

En partant de Saint-Lucar, au mois d'avril 1538, il avait neuf vaisseaux. Le 30 mai, il jeta l'ancre dans la Baie du Saint-Esprit, sur la côte occidentale de la Floride. (MONETTE : *Disc. of the Valley of the Mississipi, vol. I, 146.*)

De Soto avait obtenu de Charles V une charte, datée de Valladolid, 20 avril 1537, qui le qualifie de *brillant capitaine espagnol, qui a fait des efforts constants et extraordinaires pour conquérir et pour civiliser la Floride.*

Il était parti avec six cents hommes, dit Hubbard, et avec neuf cents, dit Belknap (page 65), pour la conquête de la Floride. Comme il était bien déterminé à se maintenir à ce poste, il y déploya sa tente et fortifia son camp; mais sa conduite cruelle envers les indigènes fit manquer ses desseins. Il traversa le pays en tous sens, sans toutefois tenter d'y asseoir aucun établissement fixe, de sorte qu'il est impossible de préciser les endroits qu'il a visités, soit du côté du Nord, soit vers l'Ouest.

Après bien des courses et des aventures, il comprit que les populations effrayées de la conduite des Espagnols, ne leur voulaient donner aucune confiance ni assistance quelconque, et que, d'ailleurs, le pays n'offrait

pas d'or à la rapacité des siens dont le nombre diminuait considérablement par suite des misères qu'ils avaient endurées. (BELKNAP, *tome II.*)

De Soto mourut sur les rives du Mississipi, mais à l'embouchure d'une branche de ce fleuve, appelée *Rivière Rouge*, le 21 mai, 1542. Son lieutenant et son concitoyen, Louis de Moscoso, ou Moscorso, selon d'autres, continua à errer sur la rive occidentale du Mississipi, tout l'été suivant, et construisit enfin quelques bateaux pour se transporter, lui et le reste de la pauvre troupe qui avaient survécu à l'infortuné De Soto, à Cuba, où il prit terre au mois de septembre, 1543. Les historiens qui se sont occupés de cette expédition présumant que De Soto avait parcouru, sur les rives orientales du Mississipi, les contrées que nous appelons aujourd'hui la Floride, la Georgie et la Caroline du Sud.

Hubbard, dans ses annotations sur Belknap, nous dit que la Relation des aventures de De Soto a été écrite par un gentilhomme portugais, de la ville d'Elvas, qui l'accompagnait dans son expédition. Son récit a été traduit en 1562.

Après l'échec subi par De Soto et ses associés, les Espagnols abandonnèrent leurs projets de chercher de l'or et des aventures sur le Mississipi. Quoiqu'il en soit, on avait constaté que le grand fleuve se partageait en deux branches, larges et considérables, et que son cours avait plus de trois cents lieues.—(*Monnetts' Valley of the Mississipi.*)

II

JOLLIET

Toute la partie supérieure du grand fleuve était encore inconnue, lorsqu'au mois de juin, 1673, le canadien Louis Jolliet et son illustre associé le Révérend Père Marquette, missionnaire de la Compagnie de Jésus, partirent de Green Bay (1) dans le Wisconsin, après avoir transporté leur canot à travers les terres jusqu'à la rivière Ouisconsin, la descendirent et entrèrent, à son embouchure, dans la grande artère du Mississipi, où cette rivière se jette. —(Bancroft, *Hist. of United-States*, vol. III.—Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle France*.)

(1) GREEN BAY, appelée par le R. P. Alouez *Baie Saint-François-Xavier* ou Mission Saint-François-Xavier (*Relation des Jésuites*, année 1670, p. 87) était aussi nommée *Grande Baie*. Les Anglais ont fait de ce mot *Green Bay* et ce dernier a prévalu; on s'est décidé même à en adopter pendant quelque temps la traduction "la Baie-Verte." On l'appelait aussi la *Baie des Puants*. On croyait rendre par ces expressions la signification du nom que lui donnaient les naturels, ce qui est certainement inexact. Voy. *Relations des Jésuites*, années 1648, chap. X. Les Puants étaient appelés Winipegoueks, par les naturels.

Comme c'est au jeune canadien de Québec que fut donnée par le gouverneur Frontenac la commission d'aller à la découverte du cours et de l'embouchure du Mississipi, il est juste de rappeler les notions que nos chroniques nous fournissent sur le compte de cet illustre enfant du sol.

Les premiers colons venus de France au Canada se trouvèrent engagés trop tôt dans les guerres que se faisaient entre elles les nations indigènes. Les travaux et les soins que commandaient leurs premiers établissements les occupèrent tellement, que ce ne fut que plus d'un demi-siècle après leur arrivée en ces contrées qu'ils purent aller à la découverte des pays situés au-delà des grands lacs. Après que le zèle des missionnaires les eût déterminés à déployer leurs tentes au milieu des tribus des Hurons, alors répandues dans les forêts qui couvraient les rives orientales du grand lac qui porte leur nom, les traiteurs et les marchands, poussés par l'appât du lucre, traversèrent ces mers intérieures.

Les Jésuites, touchés du triste sort de ces nombreuses nations barbares qui erraient dans ces forêts lointaines et sans limites, se déci-

dèrent à tout mettre en œuvre pour les amener à la lumière de l'Évangile, et pour leur procurer les bienfaits de la civilisation qui en découlent nécessairement.

Le Rév. P. Claude Allouez, missionnaire zélé et plein de courage, entreprit de bonne heure des courses apostoliques dans ces régions inconnues. Comptant sur la bonté de Dieu, et s'abandonnant en toute confiance à la miséricordieuse Providence, il se jeta au milieu des tribus qu'il rencontra au Sault-Sainte-Marie ; qu'avaient visité les RR. PP. Jogues et Raymbault, en 1641, et porta même ses pas au sud du Lac Supérieur. Encouragé par le beau naturel de ses indigènes, il se promettait de grands succès, c'est-à-dire copieuse moisson, *Messis multa*. Ses confrères, les Pères Marquette et Dablon, s'associèrent à ses travaux trois ans après qu'il eût ouvert, seul, des missions en ces tristes parages. Et pendant cinq ans ces courageux messagers de l'Évangile déployèrent un zèle incroyable en travaillant au salut de ces peuplades barbares. Ce sont eux qui ont établi les missions de la Baie-Verte, du Sault Sainte-Marie, ou de Sainte-Marie du Sault, et de Michillimakinac.

Les nations limitrophes qui visitaient les tribus auxquelles les missionnaires apportaient les consolations de la foi, leur parlèrent des *grandes eaux* du Mississipi, qui arrosaient les immenses territoires de l'Ouest. Ce que l'on rapportait de son cours si prolongé, du volume de ses eaux, de sa majesté et de la limpidité de ses ondes, fit naître la curiosité dans les esprits des Canadiens et des voyageurs, qui les visitaient, comme aussi des missionnaires qui ambitionnaient d'étendre le royaume de Dieu. On présumait que ce grand fleuve, le Mississipi, se déchargeait dans le golfe de la Californie, aussi appelé Mer Verte, ou dans le golfe du Mexique. D'autres conjecturaient que son embouchure se devait trouver sur les côtes de la Floride, et même en deçà, probablement dans la Virginie. Les divers rapports des infatigables missionnaires de la Compagnie de Jésus ne tardèrent pas à exciter l'attention du gouvernement désireux d'agrandir les domaines du roi de France. Les traiteurs ou marchands de pelleteries se proposaient de porter leur industrie en ces parages lointains, dès qu'on leur aurait tracé la route qui devait les conduire au milieu de ces tribus

qui habitaient des terres riches, fertiles, et dont les forêts promettaient large aubaine à leur cupidité. L'intendant Talon, homme intelligent et plein d'énergie, se proposait de faire explorer ces contrées, encore inconnues, dans l'intérêt de la science, et dans le but de procurer des ressources à la France. Ainsi, la religion, le commerce et la politique se trouvaient unis dans la même pensée, poussés par des intérêts divers, il est vrai, mais aussi activement servis par des dévouements signalés et acclamés.

Le gouverneur de Courcelle et l'intendant, obligés de repasser en France, communiquèrent leurs vues au comte de Frontenac, qui prenait après eux les rênes de l'administration de la colonie. Cet homme fier et ambitieux désirait signaler son passage en Canada par quelques grandes découvertes, et se proposait bien de mettre à profit les suggestions de ceux qu'il remplaçait ; mais il ne voulait pas se mettre en rapport avec les Jésuites, ni les employer à l'exécution de ses desseins. On sait que cet esprit d'hostilité contre une compagnie si illustre le porta même à faire des rapports

calomnieux contre elle et à des procédés indignes de sa position (1).

Pour s'assurer l'honneur d'une importante découverte, faite sous ses auspices, comme aussi pour écarter les Jésuites dont il profitait des renseignements, le gouverneur se décida à confier la mission de l'exploration des terres à l'Ouest des Lacs, et de la découverte du grand fleuve, de son cours, de sa source et de son embouchure à un jeune canadien, Louis Jolliet, qui avait déjà été employé par les autorités comme messenger auprès des nations sauvages. C'est de ce personnage que nous allons nous occuper après avoir exposé les circonstances qui l'ont fait mettre à la tête d'une si glorieuse entreprise.

Louis Jolliet naquit à Québec, au mois de septembre 1645. Il était fils de Jean Jolliet, originaire de la Rochelle, charron, employé par les directeurs de la compagnie de la Nouvelle-France. (FERLAND, *Notes sur les Registres*, etc.) (2) Sa mère, Marie d'Abancour, était fille

(1) On sait aussi que pour noircir leur réputation, il prit le service de plumes serviles, et que souvent il imposait ses idées à ses scribes. Voy. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II; *Liste des auteurs*, page LIV.

(2) D'après ce qui nous revient de la conversation de

d'Adrien d'Abancour, qui descendait d'une ancienne famille noble de la Picardie. (Voir *Armorial Universel*, vol. II.) Jean Jolliet mourut en 1650, et sa veuve épousa, en 1651, Geoffroi Guillot, puis, plus tard encore, en troisièmes noces, Martin Prévost, veuf lui-même d'une femme sauvage.

On voit par les *Relations des Jésuites*, et par l'histoire du P. Charlevoix, que Louis Jolliet reçut son éducation au Collège des Jésuites, à Québec.

Un autre Louis Jolliet, son fils, fut éduqué au Séminaire de Québec, et y finissait son cours en 1693. Zacharie Jolliet, un des frères de Louis, avait aussi étudié au collège des RR. PP. Jésuites (1). Quoiqu'il en soit, Jolliet avait entrevu le P. Marquette au collège des Jésuites, il avait été touché de son dévouement, de sa grande jeunesse et de son esprit de sacrifice.

quelques anciens, il semble que le nom de Jolliet n'était qu'un sobriquet ajouté au vrai nom de ses ancêtres qui était *Damours*. Ce nom Jolliet provenait d'une circonstance que la chronique n'a pas enregistrée fidèlement, mais qui se conserve dans les traditions de famille.

(1) Il n'y acheva pas son cours classique, ses parents le placèrent chez Noël Morin, charron, pour qu'il y apprit le métier. Adrien, un autre frère de Louis, alla s'établir à Sainte-Madelaine du Cap.

Louis ayant fini ses études, demanda à être enrôlé dans la milice du sanctuaire. On voit, au *Journal des Supérieurs des Jésuites*, qu'il reçut la tonsure cléricale, et les quatre ordres moindres, le 10 août 1662, alors qu'il n'avait pas tout-à-fait dix-sept ans. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de la Congrégation au collège des Jésuites. (*Journal, Idem.*)

Jolliet, bien qu'admis à la cléricature, n'avait pas encore néanmoins commencé son cours de philosophie. Dès qu'il y fut admis à cette étude, il s'y livra ardemment et avec succès, pendant quatre années, comme on en peut juger par les lignes suivantes que nous extrayons du *Journal des Supérieurs des Jésuites* :

1666, juillet le 2.—Les premières disputes de philosophie se font dans la Congrégation avec succès. Toutes les puissances s'y trouvent ; M. l'Intendant entr'autres y a argumenté très-bien. Monsieur Jolliet et Pierre Francheville y ont très-bien répondu de toute la logique (1).

En 1667, Jolliet avait encore l'habit ecclésiastique, mais peu après il quitta le Séminaire et les études théologiques, puis se livra au

(1) Nous mettons de côté notre copie manuscrite pour suivre le texte de l'édition de MM. Laverdière et Casgrain.

commerce de pelleteries chez les nations sauvages, à l'ouest des grands lacs ; y fortifiant sa santé, acquit de l'expérience, la connaissance des langues indigènes comme aussi beaucoup d'habileté dans les affaires. Toutes ces circonstances lui attirèrent bientôt la confiance des naturels, et les regards de ses concitoyens et des autorités se portèrent simultanément vers lui. Dans quelques actes il est qualifié de *marchand*. Son nom se rencontre au registre des actes des baptêmes et des sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

Pour s'être engagé dans le commerce des pelleteries et avoir ouvert une boutique à Québec, Jolliet n'en maintenait pas moins ses rapports avec les Pères de la Compagnie de Jésus.

Le gouverneur Frontenac (1), ayant décidé de mettre à exécution les plans de M. de Courcelle pour la poursuite de la découverte du Mississippi, et ne voulant avoir à ce sujet aucun rapport avec les missionnaires, chargea Jolliet, qui s'était familiarisé avec la langue

(1) Frontenac remplaça, en 1672, M. de Courcelle, et resta en charge jusqu'en 1682, qu'il eut pour successeur M. Lefebvre de la Barre. Frontenac reprit l'administration en 1689, et mourut à Québec en 1698.

des tribus Outaouacks, appelés aussi *Courtes-Oreilles*, où il avait fait quelque séjour, d'aller à la découverte de la *Grande Rivière*, par laquelle on allait à la Mer Vermeille.

Jolliet, tout en acceptant les propositions de l'ambitieux gouverneur, se réservait de s'associer le concours du R. P. Marquette, qu'il demanda à ses supérieurs, pour l'accompagner dans l'expédition qui devait les immortaliser tous deux.

C'est sous ces circonstances qu'en 1672 il fut nommé hydrographe du Roi. Le Révd. P. Dablon dit que ce choix fut très-heureux. On a pu voir son témoignage sur Jolliet en tête du Journal du Père Marquette : "..... Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'était un jeune homme natif du pays, qui a pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter, il a l'expérience et la connaissance des langues du pays des Outaouacs, où il a passé plusieurs années ; il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. En fin il a le courage pour ne rien appréhender où tout est à craindre ; aussi a-t-il rempli l'attente

qu'on avait de lui, et si après avoir passé mille dangers il ne fut venu faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault Saint-Louis proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laissait rien à souhaiter au succès de son voyage.....”

Le 17 mai, 1673, nos intrépides voyageurs partirent de la mission de Michillimakinac, sise, non pas dans l'île de ce nom, mais sur la côte nord, à l'opposite. D'après Charlevoix, il paraît que cette mission fut portée sur la rive sud et que ce ne fut que plus tard qu'elle le fut dans l'île. Ces hommes intelligents et hardis se mirent d'abord sous la protection de la sainte Vierge et s'engagèrent à appeler de ce nom, Sainte Marie, ou de celui qui rappelle un de ses augustes privilèges, *l'Immaculée Conception*, la grande rivière qu'ils tentaient de découvrir et de donner pareillement ce nom béni à la première mission qu'ils établiraient sur ses bords.

Le 17 juin 1673, ils entrèrent dans les eaux du Mississipi, où ils laissèrent aller quelques moments leur modeste embarcation au cou-

rant, traversèrent les régions fertiles qu'il arrose, et le descendirent jusqu'à trois jours de son embouchure. La date du 17 juin 1673 appartient donc au Canada comme à la France, et l'événement qu'elle rappelle forme une page glorieuse aux deux pays. C'est un jour qu'on se garde bien de laisser passer sous silence dans nos grandes institutions, cette année surtout.

Nous avons le récit des aventures de leur excursion dans le Journal du Père Marquette, qui nous a été conservé par le Supérieur de la maison des Jésuites de Québec, le R. P. Dablon. Quoiqu'il en soit, au mois d'août 1674, Jolliet était de retour à Québec, et la nouvelle qu'il y apportait de la découverte du *grand fleuve* y causa une joie, une allégresse générale, qui se traduisit par de grandes démonstrations publiques.

On sait qu'à son arrivée au saut Saint-Louis l'infortuné Jolliet faillit périr dans un ouragan qui fit chavirer sa frêle embarcation, et que son compagnon de voyage, un petit sauvage qu'il amenait de ces lointains parages, ne put échapper à la mort. Il fut englouti dans les flots comme aussi les plans et

les journaux qu'il avait dressés de ce voyage. Le gouverneur Frontenac le félicita à son arrivée à Québec. La lettre du gouverneur au ministre, où il parle de Jolliet, nous reste comme un monument qui reconnaît à notre compatriote l'honneur insigne d'avoir fait la découverte du grand fleuve.

L'intrépide Jolliet se proposait de faire des établissements dans ce pays des Illinois, mais les autorités refusèrent toujours leur assentiment à ce projet.

On a contesté à Jolliet la découverte du Mississipi, mais ce ne fut que quelques années après sa mort. Le gouverneur Frontenac, dans son mémoire du 14 novembre 1674, le recommanda à la faveur de la cour de France ; et, si les récompenses et les distinctions ne lui arrivèrent que tardivement, c'est que l'habile explorateur ne put, que longtemps après son retour, refaire ses plans et relations de voyage ; et, pour y réussir, il dut attendre des copies et des extraits du journal de son pieux compagnon de voyage, le R. P. Marquette.

Nous ne reviendrons pas sur les prétentions de ceux qui ont attribué à d'autres qu'à Jolliet la découverte du grand fleuve.

On a contesté aussi à notre compatriote la priorité de cette découverte, mais on n'a pas pu produire de preuves convaincantes de cette assertion. Des écrivains anglais affirment qu'un voyageur de leur nation, Wood, voyageait sur le grand fleuve en 1670, mais leur avancé est plus que hasardé, puisqu'il n'est étayé d'aucune démonstration. Nous ne devons pas plus nous arrêter aux dires du Père Hennepin qui, après la mort de La Salle, dont il avait été le compagnon dans son expédition, a écrit de diverses manières le récit de ses aventures, et toujours avec un grand renfort de fables et de contradictions qui ôtent toute valeur à ses relations. Plusieurs écrivains, à la suite des puérités écrites par Le Clerq (Le Roux) Membré, Hennequin, etc., ont absolument méconnu le mérite de Jolliet et raillé la narration du Père Marquette, de sorte que La Salle, au préjudice de Jolliet et du célèbre Jésuite qui l'accompagnait, est considéré comme le découvreur principal du Mississipi, et comme le premier qui ait vogué sur ses eaux.

Un peu plus d'un an après son retour du voyage de la découverte du Mississipi, Jol-

liet épousa demoiselle Claire-Françoise Bissot, quatrième fille de sieur François Bissot de la Rivière, bourgeois de Québec, originaire de Notre-Dame des Prés, en Normandie, et de dame Marie Couillard. La jeune épouse n'avait guères que dix-sept ans. Elle descendait de la plus ancienne famille de Québec. De ce mariage naquirent sept enfants, dont trois fils et quatre filles. L'une d'elles mourut en bas âge, et les autres s'engagèrent dans le mariage. Charlotte épousa Jean Lemelin, Geneviève se maria à Joseph Grignon, et Claire fut l'épouse de Joseph Fleury D'Eschambault (1).

Jolliet avait fait un voyage à la baie d'Hudson, dans les intérêts du roi. M. de la Durantaye, qui commandait à Michillimakinac, l'envoya prévenir les Iroquois de la condescendance du roi, qui renvoyait au Canada les quarante sauvages de leur nation envoyés en ôtage en France. Le gouverneur, pendant la traversée, avait essayé en toute manière de les adoucir; et, dès l'arrivée de la troupe à Québec, on envoya des messagers dans les di-

(1) Les Montagnais l'appellent, aujourd'hui, *Natassikouch*, de *Natash*, " je vais chercher, " et *Ascouch*, abréviation de *Mascouch*, " petit ours. "

vers cantons pour avertir les tribus de l'arrivée des captifs, et pour les disposer à bien apprécier cette réparation. Jolliet donna, à son retour à Québec, des moyens à prendre et des instructions sur l'importance de les détourner de la ligue offensive qui s'organisait contre la colonie.

On le voit, notre compatriote était haut placé dans l'estime des autorités et jouissait de leur confiance.

En 1680, en récompense de ses voyages, de ses découvertes, de ses travaux et de son zèle pour la cause de son souverain, Jolliet reçut la seigneurie de l'île d'Anticosti (*Natiscotec*, dit Charlevoix), dans le golfe Saint-Laurent, île, aujourd'hui, encore presque inhabitée, mais si riche alors en animaux sauvages et si avantageusement située pour le commerce des pelletteries et pour la pêche des poissons de toutes espèces. Nous citons une partie de l'acte de concession, du mois de mars 1680, qui fait voir que Jolliet avait demandé la seigneurie et qu'elle ne lui fut pas donnée spontanément par le gouvernement.

“JACQUES DUCHESNAU, chevalier, intendant de justice, etc., etc.

« A tous ceux qui les présentes verront,
salut :

« Sçavoir faisons, que sur la requête à nous présentée par le sieur Jolliet, demeurant à Québec, à ce qu'il nous plust luy vouloir accorder en titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, l'Isle d'Anticosty, scituée à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, dans laquelle il désirait faire des établissements de pesche et de morue verte et seche, huiles de loup-marins et de ballaines, et par ce moyen commercer en ce pays et dans les Isles de l'Amérique ; Nous, conjointement avec monsieur le comte de Frontenac, conseiller du Roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Canada, Accadie, Isle de Terre-neuve, et autres pays de la France Septentrionale, *et en considération de la découverte que le dit sieur Jolliet a faite du pays des Illinois, dont il a donné le plan, sur lequel la carte que nous avons envoyée depuis deux ans à monseigneur Colbert, ministre et secrétaire d'état, a esté tirée, et du voyage qu'il vient de faire à la Baie d'Hudson pour l'intérêt et l'avantage de la ferme du roy en ce pays,*

au dit sieur Jolliet *donné, accordé et concédé, donnons etc., la dite Isle d'Anticosty, etc., etc.*

“ (Signé :) DUCHESNEAU. ”

“ (Régistré au greffe du conseil souv.) ”

“ PEURRET. ”

L'année suivante, l'intrépide Jolliet y alla résider avec son épouse, ses quatre enfants et quelques employés. Moriri (Voir *Anticosty*), en parlant de cette île, où Jolliet faisait sa demeure, nous dit : “ Elle a trente-cinq lieues en longueur sur sept en largeur. Elle appartient à un Canadien, qui y a un magasin fortifié pour garantir ses marchandises et sa famille contre les surprises des Esquimaux, et qui trafique avec les Montagnais et les Papinachois, des armes, des peaux, etc., etc. ”

Le négociant de l'Île d'Anticosti ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que ses pêcheries et ses postes de commerce du golfe ne lui fourniraient pas des moyens de subsistance pour sa famille et pour le rémunérer de ses services, aussi demanda-t-il au gouvernement une autre seigneurie.

Lahontan nous fait connaître (tôme I, page 210 de son ouvrage sur le Canada) un incident

relatif à Jolliet. " Lorsque les Anglais et les colons de la Nouvelle-Angleterre vinrent faire le siège de Québec, en 1690, sous la conduite de Sir William Phipps, le sieur Jolliet, qui était dans sa barque avec sa femme et sa belle-mère, fut pris par la flotte du chevalier William Phipps, sur le fleuve Saint-Laurent," et, à la page 215, il ajoute : " Lorsque William Phipps eût fini ses glorieux exploits, il envoya demander à M. de Frontenac quelques prisonniers anglais en échange du sieur Jolliet, de sa femme et de quelques matelots, ce qui fut exécuté sur le champ." (1)

En conformité à une requête présentée au Roi, et aux recommandations des autorités de cette colonie, la Cour accorda à Jolliet, en 1697, une nouvelle seigneurie, dont voici un extrait du titre :

" Louis de Buade, etc., Jean Bochart, etc.

" A tous ceux qui les présentes verront, salut :

" Sçavoir faisons, que sur la requête à nous présentée par le sieur Louis Jolliot, tendante

(1) Un prêtre, M. Claude Trouvé, pris aussi par les Anglais dans les missions de l'Acadie, fut amené à Québec où il fut échangé.

à ce qu'il vous plut luy vouloir accorder les islets qui sont dans la Rivière des Etchemins audessus du premier Saul t, contenant trois quarts de lieues ou environ, avec trois lieues de terre de front sur pareille pro fondeur à prendre une demi lieue au-dessous des dits islets en montant la dite rivière, tenant d'un côté à la Seigneurie de Lauzon et de l'autre aux terres non concédées ; le tout à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, pour par le dit Jolliet s'y faire un établissement et y mettre des habitans ; a quoy ayant égard, Nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé, etc., au dit sr. Jolliet les dits islets contenant trois quarts de lieue ou environ, avec ces dites trois lieues de terre de front sur pareille pro fondeur, en la manière que tout y est dessus désigné, pour en jouir par luy, ses hoirs et ayant cause en propriété à toujours, etc. ”

Jolliet de Mingan était frère de Jolliet d'Anticosti.

Il avait épousé demoiselle Marie Mars qui, à son décès, épousa le sieur Volant d'Haudebourg. Il prit le nom de Jolliet de Mingan,

de la seigneurie de Mingan, que le gouvernement avait octroyée au mois de mars 1679 à Louis Jolliet, son frère, et à Jacques de Lalande, et qui lui fut cédée conjointement (1).

Un court extrait du titre primitif de cette seigneurie prouve toutes ces assertions :

“ JACQUES DUCHESNEAU,

“ *Chevalier, conseiller du Roy, en ses conseils,
Intendant de la justice, police et finances en
Canada, etc.,*

“ A tous ceux qui ces présentes verront,
salut :

“ Sçavoir faisons que sur la requête a nous présentée par les sieurs Jacques de Lalande et Louis Jolliet, demeurants à Québec, à ce qu'il nous pleust leur vouloir accorder en titre de fief, seigneurie, haute, moyenne et basse justice, les isles et islets appelées Mingan estant du côté du Nord et qui se suivent jusques à la baye appelée l'Anse aux Espagnols, auxquels lieux ils désiraient faire des établissements de pesche, de morue et lousps marins ; Nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté conjointement avec

(1) Jacques de Lalande épousa à Québec, Marie Couillard, la mère de madame Jolliet, veuve Frs. Bisso. de la Rivière.

monsieur le comte de Frontenac, conseiller du roy, en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en ce pays, avons aux dits sieurs Lalande, fils, et Jolliet, donné, concédé, etc., etc."

Il nous a été impossible de trouver l'acte de sépulture de cet homme célèbre, mais on a supposé qu'il mourut sur l'île d'Anticosti, où il continuait de se rendre chaque été pour la saison de la chasse et de la pêche. On pense qu'il y mourut en 1701.

Jolliet a laissé plusieurs enfants, mais il n'existe plus en cette colonie de ses descendants en ligne directe.

A la demande des autorités coloniales, Jolliet avait entrepris de faire une relation de son voyage, après l'accident déplorable qui l'avait privé de ses documents et cartes relatifs au pays des Illinois et à la découverte du Mississipi, mais il ne paraît avoir donné que quelques pages, qui furent néanmoins publiées, et qui sont bien conformes au récit que nous a laissé le R. P. Marquette. C'est aujourd'hui tout ce qui nous reste de cet homme célèbre qui, à son arrivée de l'Ouest, s'est vu fêté, acclamé bruyamment même par ses concitoyens ; mais les ovations dont il fut l'objet

ne lui firent pas oublier les bontés et les égards dont il avait été l'objet de la part du saint homme qui l'avait accompagné, aussi parlait-il du Père Jésuite Marquette dans les termes du respect le plus senti et de l'attachement le plus affectueux.

La nouvelle de la découverte du Mississipi, dit l'historien Garneau, produisit une grande sensation en Canada, quoiqu'on y fût accoutumé depuis longtemps à de pareils événements, et qu'il ne se passât d'années sans qu'on annonçât l'existence de nouvelles contrées et de nouvelles nations. Chacun se mit, suivant la coutume, à calculer les avantages que l'on pourrait retirer du fleuve et de l'immense territoire dont venait encore d'hériter la France. L'on formait déjà de vastes projets. Le Mississipi tombait dans le golfe du Mexique, il n'y avait plus à en douter; les possessions françaises allaient donc avoir deux issues à la mer et embrasser, entre leurs deux fleuves gigantesques, la plus belle comme la plus large portion du Nouveau-Monde.

Ajoutons que cet événement satisfaisait bien des désirs et faisait naître des émotions bien douces. La politique y trouvait moyen d'a-

grandir ses domaines, le commerce allait multiplier ses relations, ses profits et ses spéculations, et les amis de la religion pressentaient que le royaume de Dieu allait s'étendre et faire entrer dans l'Eglise une multitude d'individus déshérités des dons de la foi.

III

MARQUETTE

Nous avons grande satisfaction à nous occuper de notre concitoyen Jolliet, hydrographe du roi de France, que le gouverneur Frontenac avait chargé d'aller à la découverte du Mississippi ; mais nos émotions ne sont pas moins vives lorsque nous venons nous placer devant le pieux Jésuite qui l'accompagna dans ses courses lointaines, et que nous voulions nous rappeler ce qui se rattache à lui. Voici ce que l'histoire a recueilli sur ce vénérable enfant de Loyola, et le peu qu'elle nous fournit sur son compte nous montre un modèle accompli d'obéissance et d'abnégation. Tout ce qui se dit à son sujet ne peut qu'édifier le lecteur.

Le R. P. Charlevoix nous apprend (*Histoire du Canada*, liv. III,) que Jacques Marquette naquit, en 1637, à Laon. C'est une petite ville perchée au sommet d'une montagne isolée de la Picardie (département de l'Aisne), mais

qui occupe une assez large place dans l'histoire de France, au onzième et au douzième siècles. Elle n'a de remarquable que sa cathédrale. Elle fut la patrie de Lothaire II, roi de France, et de saint Rémi, évêque de Reims. La famille Marquette est une des plus anciennes de la ville. Plusieurs chefs de cette famille se sont distingués dans le métier des armes, mais celui dont nous nous occupons chercha des occupations plus pacifiques dans la pratique des conseils évangéliques et des œuvres de miséricorde.

Studieux, réfléchi et sérieux, le jeune Marquette quitta de bonne heure le toit paternel pour chercher Dieu dans la solitude. Dès 1654, à l'âge de dix-neuf ans, il demanda entrée au noviciat de la Compagnie de Jésus, afin de s'y former aux vertus et aux obligations de la vie religieuse. Il ne négligea aucun moyen de se rendre digne de sa belle vocation, puisque Charlevoix dit qu'il a été un des plus illustres missionnaires de la Nouvelle-France, quoiqu'il soit mort fort jeune encore.

Quelques années après son entrée au noviciat, il quitta les douceurs de la vie solitaire pour se vouer à l'œuvre si pénible de la con-

version des idolâtres qui peuplaient les immenses forêts de l'Amérique; et, ses supérieurs s'étant assurés de la constance de sa vocation et de la solidité des belles vertus qui brillaient dans ce sujet, consentirent à son départ pour les missions si ardues et si périlleuses du Nouveau-Monde. Le noble enfant de la Picardie, en soupirant après les solitudes de notre continent, obéissait aux plus généreuses aspirations et se proposait d'imiter en tout le dévouement et l'immense charité de saint François-Xavier, un des plus beaux modèles de la perfection évangélique.

Le Révérend Père Marquette arriva en cette colonie, au mois de septembre 1669, accompagné de M. Gilles Perrot, prêtre de la maison de Saint-Sulpice de Paris, qui voulait s'associer aux travaux et aux mérites de ses généreux confrères de la maison de Montréal.

M. Noisieux nous dit qu'il arriva à Québec, le 12 juillet, 1663, mais le *Journal des Supérieurs des Jésuites* dit: "Le 20 septembre 1666, le R. P. Jacques Marquette arriva dans le septième vaisseau."

Dès le 10 octobre, vingt jours seulement après son arrivée à Québec, le courageux

missionnaire quittait Québec pour aller aux Trois-Rivières, apprendre les langues des Indigènes, sous la direction de l'infatigable Père Gab. Druillettes. C'est ce que le *Journal des Supérieurs de la mission des Jésuites* rapporte bien brièvement : " Le 10, le P. Jacques Marquette monte aux Trois-Rivières pour estre escolier du P. Druillettes en la langue montagnaise."

Le jeune lévite, à la mission des Trois-Rivières, partageait son temps entre l'étude des langues et la pratique des exercices de piété.

Au mois d'avril, 1668, ses supérieurs le chargèrent de la mission du Lac Supérieur ou *mission Sainte-Marie*, qu'on a appelée aussi *mission du Sault Sainte-Marie*. Ce sault n'est qu'une suite de rochers presque à fleur d'eau où le courant est fort rapide. On aurait mieux désigné ce poste sous le nom de *Rapides Sainte-Marie*.

Le R. P. Marquette savait déjà assez la langue des Algonquins pour travailler à leur conversion. En réunissant divers passages des *Relations des Jésuites*, nous pouvons suivre les travaux du fervent missionnaire évangélique.

Voyons d'abord comment son départ est signalé au *Journal des Supérieurs des Jésuites*.

—1668, avril le 21. « Nous allons nous embarquer pour monter là hault, P. Dablon, Caron, Charles, Panie et moy, pour la prairie de la Magdelaine, pour y conclure toutes les affaires et la manière d'y donner les concessions. Le P. Marquette, deux hommes et un petit garçon pour y attendre l'occasion de monter aux Outaouacks (Sta8ak). »

La *Relation des Jésuites*, de 1668, page 21, nous apprend « comme cette mission du Saint-Esprit des Outaouacs était difficile, non seulement parce que d'autres missions en dépendaient (Voyez *Relations des Jésuites*, tome III), mais bien parce que les travaux, la famine, l'indigence de toutes choses, les mauvais traitements des barbares, la risée des idolâtres étaient le partage le plus précieux de ces missions, et que les peuples n'ayant jamais eu aucun commerce avec les Européens, leur barbarie portait à l'excès l'insolence, aussi fallait-il être armé d'une grande patience pour les supporter.

« Il fallait y avoir affaire à vingt ou trente nations différentes de langage, de mœurs et de

police, tout souffrir de leur mauvaise humeur et de leur brutalité pour les gagner par la douceur et l'affection. Il fallait en quelque sorte se faire sauvage avec les sauvages, mener une vie sauvage avec eux, vivre quelquefois dans la mousse qui croît sur les rochers, quelquefois des arêtes broyées qui tiennent lieu de farine, quelquefois de rien, passant trois ou quatre jours sans manger, comme eux, qui ont l'estomac fait à ces fatigues... Les PP. Allouez et Nicolas ont passé par ces épreuves... Le Père Jacques Marquette est allé au secours de notre frère Louys le Boême et nous espérons que les sueurs de ces généreux missionnaires qui arrosent ces terres les rendront fertiles pour le ciel. Ils ont baptisé, depuis un an, quatre-vingts enfants dont plusieurs sont en Paradis. C'est ce qui essuie toutes leurs peines...

En 1669, le R. P. Marquette est envoyé à la mission de Sainte-Marie du Sault, éloignée de Québec de deux cents lieues, dit la *Relation des Jésuites* (1669, page 20.) Il écrivait de ce poste que la mission y était abondante, qu'il ne tenait qu'aux missionnaires de baptiser tous ceux qui sont là, au nombre de deux

mille, qu'on s'applique à instruire et à baptiser les moribonds qui sont une moisson plus assurée. »

En 1670, le R. P. Marquette est encore à la mission du Saint-Esprit aux Outaouacs, où il avait été envoyé par ses supérieurs, l'année précédente. » Il y arriva le 13 septembre, après une navigation pénible d'un mois dans la neige et dans les glaces qui lui avaient fermé le passage et dans des dangers de mort presque continuels (*Relation de la Nouvelle France*, année 1670, p. 87). Cette mission avait été commencée par le R. P. Claude Allouez. C'est la mission appelée (*Ibid*, p. 86,) mission du Saint-Esprit de la Pointe *Chigaoumigong*.

Les guerres et les querelles entre les diverses nations sauvages paralysèrent le zèle du Père Marquette qui, au début, se dut contenter de travailler dans l'intérêt d'un certain nombre de familles de la nation des Hurons qui l'étaient venus trouver à la *Pointe du Saint-Esprit* et qu'il dut bientôt accompagner dans leurs pérégrinations. Les infortunés ! Ils espéraient toujours pouvoir s'établir d e nouveau au pays de leurs ancêtres.

Le Père Marquette les établit à Michillimackinac, poste de commerce avantageux que recherchaient les Hurons, qui ambitionnaient toujours de restaurer leurs intérêts par le commerce. Tels furent les commencements de la mission de Saint-Ignace. (*Relation de 1671*, pp. 36 et 37.)

En rendant compte, l'année suivante, au révérend Père supérieur de ses travaux à la mission de Saint-Ignace, le Père Marquette dit que les *Sauvages* étaient bien disposés et fort traitables, mais qu'il est prêt à laisser à un autre missionnaire et à se rendre aux pays qui confinent à la mer du Sud pour offrir ses services à d'autres nations et pour leur donner la connaissance du vrai Dieu. Le pieux missionnaire, on le voit, tout adonné au salut de ses chers néophytes, brûlait du désir de faire participer les peuplades barbares et payennes aux consolations de la foi, espérant, comme l'apôtre des Indes, la grâce du martyr pour prix de ses souffrances et des privations sans nombre qu'il endurait au milieu des forêts ou des immenses déserts du Nouveau-Monde.

Il savait déjà que les autorités de la colonie s'occupaient de préparer une expédition à la

recherche du Mississippi et que probablement il en ferait partie. Lorsque ce généreux ouvrier de l'Évangile s'occupait du désir d'étendre le règne de Jésus-Christ son divin modèle, et qu'il songeait à tourner ses pas vers les solitudes de l'Ouest qu'il désirait vivement atteindre, l'été suivant, et que, selon sa coutume, il priait avec ferveur la Vierge Immaculée de lui obtenir ces consolations, Jolliet, qu'il attendait anxieusement, arriva auprès de lui, le 8 décembre, jour où l'Église fait la fête de l'Immaculée Conception.

Quelle joie pour ces deux âmes ardentes, animées des mêmes vues, excitées par la même pensée !... Avec quel bonheur le Canadien Jolliet exposa au disciple de Loyola les moyens par lesquels il avait décidé les autorités à lui confier l'œuvre si glorieuse, l'œuvre si désirée, celle de trouver le cours et l'embouchure du fleuve ! Comme il jouissait en exposant au P. Marquette la satisfaction qu'il ressentait de ce que les Supérieurs de la maison de Québec avaient consenti à ce que l'intrepide enfant du sol le prît pour associé dans cette périlleuse mais glorieuse expédition !...

Marquette, le pieux serviteur de Marie, qui

voyait l'action de Dieu dans tous les événements, bénit le ciel de lui procurer cette mission, après laquelle il avait longtemps soupiré, parce qu'il espérait trouver de nombreuses occasions de se sacrifier pour le service du maître de toutes choses. Sans se préoccuper des dangers auxquels il allait s'exposer en s'engageant dans des régions inconnues qui ne pouvaient offrir que peines, privations quotidiennes et contrariétés infinies, sans aucun égard pour sa mauvaise santé, dont l'état s'était gravement altéré par le genre de vie dure et difficile auquel il avait dû s'astreindre ; enfin, sans qu'aucune considération pût alarmer son courage, Marquette, qui tous les jours désirait terminer sa carrière afin de n'être pas exposé à offenser Dieu, exprima bien des fois à ses confrères et à son immortel associé Jolliet combien il était reconnaissant envers ceux qui l'avaient choisi pour une pareille mission. Ses préparatifs ne l'arrêteront guères ; depuis longtemps il avait recueilli tous les renseignements possibles sur les peuplades qu'il rencontrerait et sur le pays qu'il devait traverser. Il avait même tracé des plans des déserts où

il devait s'engager, et du cours des rivières sur lesquelles il aurait à naviguer.

Ce fut le 17 mai, 1673, que nos illustres voyageurs s'embarquèrent à Michillimakinac pour visiter des nations inconnues et pour découvrir le cours du *grand fleuve*. Le convoi se composait de deux modestes canots d'écorce portant le R. P. Marquette, notre compatriote M. Joliet, et cinq autres Français qu'ils avaient associés à leur glorieuse expédition.

Ils arrivèrent à *Green Bay* après avoir traversé la presqu'île (1). Le P. Marquette trouva que les missionnaires avaient beaucoup avancé l'œuvre de la conversion des sauvages et, remontant la *Rivière des Outagamis ou des Renards* qui se décharge dans la *Baie des Puants*, ils entrèrent dans le Wisconsin, ayant pris, le 10 juin, deux guides chez les Miamis (2), et de là dans le Mississippi, le 17 juin, s'empressant de remercier Dieu, de saluer la majestueuse ri-

(1) Le P. Marquette chercha en vain des sources salines dans le voisinage de cette baie dont les Européens traduisaient le nom (Baie des Puants) par les mots la *Baie Salée*. Au chapitre X, de ^{1^a} *Relation* de 1648, se trouve la description géographique de cette Baie, à 60 lieues de Michillimakinac.

(2) Les Miamis avaient eu la visite du R. P. Allouez, l'année précédente. (Charlevoix, tome I, p. 448.)

vière et d'en goûter l'eau, puis ils se laissèrent aller lentement, au gré du paisible courant, vers le Sud.

C'est là le premier voyage des Européens sur les eaux du grand fleuve. Cependant, nous devons observer que le R. P. Cl. Allouez en parle dans la Relation de 1667, (voyez ch. XI ou p. 21.) « Les Illimouecs parlent Algonquin, mais beaucoup différent de celui de tous les autres peuples... Ils ne demeurent pas en ces quartiers, leurs pais est à plus de soixante lieues d'icy, du costé du Midy, au delà d'une grande rivièrè qui se décharge, autant que le puis coniecturer, en la mer, vers la Virginie... »

Avec Jolliet, le généreux Jésuite atteignit le village des Kansas, ayant parcouru plus de trois cent cinquante lieues sur le Mississipi. Ils avaient donné attention à une grande rivièrè qu'ils appelaient Pékitanouï, et c'était le Missouri, dit M. Ferland (tôme II, p. 91). Le 17 juillet, ils laissèrent le village d'Akamsca pour remonter la rivièrè (*Spark's American Biography, etc.*)

Dans ce voyage, nos illustres voyageurs avaient constaté le cours du fleuve dans la plus

grande partie de sa longueur, ils avaient aussi vérifié qu'il était navigable.

Par la rivière des Illinois, que les sauvages leur avaient indiquée comme la voie la plus courte pour opérer leur retour, ils atteignirent le lac Michigan. A la fin de septembre, nos glorieux missionnaires étaient de retour à la Baie-Verte (à *Green Bay*), d'où ils étaient partis au commencement de juin. Les deux illustres explorateurs se séparèrent ; et, pendant que le pieux jésuite retournait vers ses chers néophytes, Jolliet se dirigeait sur Québec, ayant grande hâte de faire part aux autorités de ses joies, de ses espérances et de ses pertes.

Marquette avait promis aux Kaskaskia de les visiter de nouveau, mais son zèle était plus grand que ses forces. La santé lui fit défaut. Il était tellement usé par les fatigues et brisé par le mal qu'il ne put refaire sa santé que l'été suivant.

Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France*, tome III, p. 314), nous fournit encore quelques renseignements sur la fin de la vie du Rév. P. Marquette.

Ce fut un an après que l'infatigable Père

Marquette reçut de ses Supérieurs l'autorisation d'établir une mission chez les Illinois. Aussi, s'étant quelque peu rétabli, il partit, à la fin d'octobre, 1674, pour Kaskaskia. Outre deux hommes, qui l'accompagnaient pour le service de la mission, le courageux apôtre était suivi de quelques Illinois et même de Poutéoutamis. Un mois après son départ, le missionnaire se vit de nouveau atteint de la maladie qui l'avait conduit, l'année précédente, aux portes de la mort. Son courage ne se ralentit pas toutefois ; mais, malgré son grand désir d'aller en avant, à cette mauvaise saison, il eût beaucoup à souffrir des vents froids, de la neige et de la glace. Il put néanmoins arriver à la rivière de Chicage, le 4 décembre. La glace l'avait absolument fermée. Pour surcroît d'affliction, le généreux Marquette se trouva dans un état de débilité tel qu'il n'osa pas entreprendre de se rendre à pied, par terre, à sa destination.

Désespérant alors de se rétablir jamais assez pour poursuivre son entreprise, Marquette eut de nouveau recours à la puissante intercession de la Très-Sainte-Vierge. La prière, qui l'avait toujours soutenu, lui obtint assez de courage

et de force pour atteindre Kaskaskia le 8 avril, et pour y instruire les indigènes qui le vinrent écouter en foule et avec constance. Le pieux Jésuite plaça sa mission sous le patronage de l'auguste Reine du Ciel.

Après Pâques la maladie revint bientôt l'assaillir avec son cortège de peines et de soucis. Il comprit alors que sa vie n'avait été prolongée que pour lui laisser le plaisir d'accomplir sa tâche, et qu'il devait se préparer à mourir. Comme il désirait retourner à la mission de Michillimakinac pour y recevoir les secours de l'Eglise et les soins charitables de ses confrères, les missionnaires à ce poste, il expliqua à ses chers néophytes qu'ils ne devaient pas se chagriner de son départ, que le mal l'obligeait de se hâter, mais que, de son côté, il disposerait toutes choses pour leur revenir l'année suivante, si toutefois il se rétablissait, ou, dans le cas contraire, pour leur envoyer un missionnaire qui les instruirait.

Le R. P. Marquette prit route par la rivière Saint-Joseph et arriva sur la rive orientale du lac Michigan ; puis commença, malgré ses grandes souffrances, à en cotoyer les bords, non sans s'apercevoir que ses forces l'aban-

donnaient. Il se préparait néanmoins à la mort et voyait avec calme qu'elle approchait rapidement, malgré les attentions de ses compagnons de voyage.

Comme il sentait qu'il n'avait que quelques jours à vivre, il n'interrompait sa prière que pour donner des avis à ceux qu'il avait associés à son voyage. Il leur parlait de choses spirituelles, les engageait à prier pour lui ; et leur donna même des conseils sur la manière dont ils le devaient inhumer.

Enfin, apercevant une petite éminence, à l'embouchure d'une rivière (qui depuis a porté son nom), il demanda qu'on l'y débarquât. (Voyez *Lettre* de l'abbé Richard, — *Annales de la Propagation de la Foi*, tome III, p. 288.)

Les hommes qui conduisaient sa barque espéraient pouvoir se rendre à Michillimakinac avant l'accomplissement de l'événement lugubre qu'ils appréhendaient ; mais le vent était fort, toujours contraire et ne laissait aucun espoir de réaliser leurs vues.

A sa demande, ils construisirent au Père une cabane en écorces et l'on y déposa le vénéré missionnaire mourant, en l'entourant de toutes les précautions possibles. Le courageux

prêtre consola ses compagnons, les confessa, les remercia plusieurs fois et affectueusement de leurs bons offices et les engagea à s'aller reposer de leurs fatigues ; puis, plus tard, sentant l'approche de son heure dernière, il les rappela, fit en leur présence sa profession de foi, le crucifix à la main, et remit son âme aux mains de son Créateur, en le remerciant de l'avoir employé à son service.

Ses pauvres compagnons de voyage, se conformant à ses désirs, après avoir pleuré la mort d'un bon ami, la perte d'un père tendre et affectionné, qu'ils ressentaient bien vivement, procédèrent à son inhumation avec les cérémonies qu'il leur avait suggérées, et placèrent une croix sur sa tombe délaissée (1).

C'est le 18 mai 1675, dit M. Ferland, après le R. P. Charlevoix, que mourut le R. P. Marquette ; d'autres cependant disent que c'est le

(1) Le R. P. Charlevoix (tome VI, p. 20) dit que Marquette put dresser un autel et dire la messe. Il s'éloigna ensuite un peu, dit l'historien, pour faire son action de grâces, et prit les deux hommes qui conduisaient son canot de le laisser seul pendant une demi-heure. Ce temps passé, ils allèrent le chercher et furent très-surpris de le trouver mort. Ils se souvinrent, néanmoins, qu'en entrant dans la rivière, il lui était échappé de dire qu'il finirait là son voyage.

19. Il termina glorieusement dans les travaux et dans les plus belles dispositions du zèle et de la charité, sa noble et sainte carrière, dans la trente-huitième année de son âge. Loin des regards du monde, dans cette solitude lointaine, mourut, abandonné de tout le monde, un saint homme animé d'un zèle intrépide et d'une charité inépuisable. Le ciel, il est vrai, lui ménagea de grandes consolations à son heure suprême. Cet illustre ouvrier de l'Évangile avait travaillé neuf ans aux missions du Canada.

Le Rév. Père Marquette était instruit, bon observateur, écrivain exact, ennemi de toute exagération, simple et sans ambition. Ces aimables qualités n'étaient surpassées que par son zèle. Son nom est encore cher aux peuplades de l'ouest.

Environ deux ans plus tard les sauvages apportèrent à la mission de Michillimakinac sa dépouille mortelle. (CHARLEVOIX, *Journal*, Lettre XXII, août 1721).

Comme Joliet, le Père Marquette avait tenu un journal de ses courses et de ses observations; il l'avait accompagné d'une carte. Ce journal a été trouvé très-précieux, surtout

après la perte des notes et des tracés de Jolliet.

Grâce aux efforts et à la prudence de l'estimable Père Jésuite, nous avons eu de bonne heure une carte régulière du cours du Mississippi.

L'objet du voyage de Jolliet et de Marquette était de connaître où se trouvait l'embouchure du grand fleuve. Il était inutile pour eux de descendre davantage le courant du fleuve qu'ils avaient reconnu, puisqu'ils avaient vérifié l'objet de leurs recherches et accompli les vues des autorités qui les avaient chargé de cette mission.

D'ailleurs, le soin de leurs personnes les obligeait de ne pas s'exposer au milieu des Espagnols, dont la politique éloignait toujours les Français de leurs domaines.

Le long cours du Mississippi, la profondeur de ses eaux et la rapidité de son courant l'ont fait appeler par les Français la *Grande-Rivière*, comme aussi les Espagnols l'ont appelé *Rio Grande* (1). Ce n'est pas néanmoins le seul

(1) Les Espagnols l'appelaient *Rio Grande del Espiritu Santo*—*Rio de Chuchaqua*—*Rio de la Culata*—*Rio de la Palisada*, etc.

nom qui ait été donné à ce magnifique fleuve. On sait que les indigènes l'appelaient « Mico », le roi des rivières, ou encore Meschacébé, de *Mescha* (grande), et *sibi* ou *sippi* (eau, rivière). D'autres nations le désignaient sous le nom de Okimo-Chitto, *Le grand passage de l'eau*. Du Pratz, dans ses mémoires (*Voyages à travers l'Amérique*), dit que l'origine du nom de Mississipi vient de Meack-Chasepi, *Le vieux père des eaux*. Les Français l'ont successivement appelé *Rivière Saint-Louis*, *Rivière Colbert*, etc., mais le mot Mississipi a enfin prévalu.

Nous nous reprocherions de ne pas reproduire ici, pour la satisfaction des lecteurs, les notes de M. l'abbé Richard à MM. les directeurs de l'Association pour la Propagation de la Foi à Paris (*Annales* 1827, tome II, p. 123, tome III, p. 337) : « J'ai découvert son tombeau, dit-il en parlant du R. P. Marquette, en 1821, à l'entrée de la rivière qui porte son nom, où il est mort à son Mississipi. Je ne visitai la mission de Saint-Ignace (*vulgo l'Arbre-Croche*) que des yeux, le vent et les vagues étant trop forts pour nous permettre d'aborder. J'avais visité l'Arbre-Croche en

1799. Je n'avais trouvé qu'un seul sauvage baptisé, âgé de soixante-cinq ans. Ce n'est point à la mission de Saint-Ignace ou Arbre-Croche qu'est le tombeau du Père Marquette, mais à l'entrée de la rivière qui porte son nom, quarante-cinq lieues plus au sud que l'Arbre-Croche...»

Le même écrivait à M. Le Saulnier, curé de Montréal, en 1821 :

« C'est de la Rivière-au-Père-Marquette que je vous écris. Cela doit suffire pour vous rendre ma lettre intéressante. Il y a ici une dizaine de familles de la nation des Ottawas ou *Courtes-Oreilles*. Je les ai fait demander pour m'informer d'eux où avait été enterré ce missionnaire de la Compagnie de Jésus, célèbre parce que le premier des Européens, il a remonté le Mississipi, en 1674, et l'embouchure du Missouri ; mais plus célèbre encore pour avoir fondé la mission de Michillimakinac et celle de l'Arbre-Croche, connue sous le nom de mission de Saint-Ignace, et avoir ainsi préparé à plusieurs nations indiennes la voie pour arriver à la connaissance de l'Évangile.

« Les indiens Ottawas m'ont conduit à l'endroit où la rivière sortait, en 1675, lorsque le

Père Marquette y est entré, le 8 mai, et y est mort, le 9 mai. Elle sort au moins trois mille pieds plus haut ou plus au sud (car le lac Michigan décharge, depuis bien des siècles, ses eaux, par le détroit de Michillimakinac, dans le lac Huron), entre deux caps qui ont plus de soixante pieds de haut, et qui paraissent avoir été séparés par l'effort combiné des ouragans et des vagues. Le lieu qu'ils m'ont désigné est à environ deux cent quarante pieds du bord actuel du lac Michigan, sur la rive au sud de l'ancien lit de la rivière qui porte le nom du Père Marquette, mais aujourd'hui réellement au nord de la présente, à deux mille huit cents pieds de la rivière actuelle ; car il est certain qu'elle changea son cours peu de semaines après, comme par respect pour les restes précieux du saint homme. C'est la remarque des voyageurs, même protestants, qui l'ont consignée dans les récits qu'ils ont publiés de leurs voyages, et le fait est confirmé par la tradition qui a été conservée jusqu'à ce jour parmi les anciens du pays. J'y ai planté une croix... Le dimanche suivant, j'ai célébré les saints mystères sous une tente à l'embouchure actuelle de la rivière ; et, l'après-midi, nous sommes

allé en procession, de l'autel érigé le matin pour la messe, cinquante personnes, deux à deux, anglais, canadiens, sauvages, sur une basse grève de sable bien unie, le long du lac, en chantant les litanies de la Sainte-Vierge, à la croix plantée sur le tombeau du P. Marquette. Vous vous imaginez bien qu'il était aisé d'être éloquent dans ce lieu désert et sur le tombeau d'un missionnaire auquel la tradition du pays attribue des miracles... » (1)

(1) M. L'abbé Richard, Gabriel, qui fut au Détroit un admirable modèle du missionnaire et du pasteur, naquit à Saintes, dans la Saintonge, le 15 octobre, 1767. Il était, par sa mère, parent avec le grand Evêque de Meaux, Bossuet. Du séminaire d'Angers, où il entra, en 1784, et prit les ordres en 1785, il passa à Paris où il fut élevé à la prêtrise en 1791. Les jours mauvais s'étant levés sur l'Eglise, M. Emery, supérieur de la maison de Saint-Sulpice, jugea à propos de l'envoyer, en 1792, aux Etats-Unis, où il débarqua au mois de décembre. L'année suivante, M. Richard fut envoyé aux Illinois et, en 1798, Mgr. Carroll lui donna le soin des missions du Michigan. En 1830, il était Vicaire-Général de Cincinnati. Il fut trente-cinq ans chargé de la mission de Michilimackinac, faisant toutefois sa résidence au Détroit. Plusieurs conversions consolidèrent la foi du pieux Sulpicien. Les Indiens, de leur côté, lui donnèrent toute confiance. M. Richard embrassait avec joie les espérances que ces heureux succès lui permettaient de concevoir, lorsque (1812) la guerre éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il fut fait prisonnier à Malden, et sa captivité dura jusqu'à la paix. En 1823, cet actif missionnaire fut élu représentant au congrès des Etats-Unis. C'est jusqu'à pré-

Ce passage explique les contradictions que l'on rencontre dans les récits des divers écrivains qui se sont occupés des courses apostoliques et surtout du lieu de la mort du célèbre Jésuite. Les uns disent : « Il fut enterré sur les bords d'une rivière qui a longtemps porté son nom » ; d'autres ajoutent : « Il fut inhumé sur les bords d'une rivière qui porte son nom. » (Spark's *Life of Marquette.*)

sont le seul prêtre catholique qui ait été appelé à pareil honneur. Son élection causa une grande joie aux catholiques du Michigan. En 1827, son mandat étant expiré, l'abbé ne fut pas réélu, mais il fut renvoyé en prison pour n'avoir pas payé une amende de £300 à laquelle les tribunaux civils l'avaient condamné pour avoir osé fulminer, de la part de l'Evêque, une excommunication contre une personne qui avait encouru les sévérités de l'Eglise. Enfin, accablé de travaux et d'émotions douloureuses, pendant que l'épidémie décimait son troupeau, M. Richard fut enlevé par le choléra, le 9 septembre 1832. Il avait employé quarante-un ans au service de Dieu, dans l'Eglise des Etats-Unis.

IV

DE LA SALLE

Réné Robert Cavalier de la Salle, à son tour, voulut marcher sur les traces de Jolliet, dont il avait fait la connaissance à Catara-koui. Simple enfant du peuple, il fut récompensé par Louis XIV de son courage, et reçut du grand monarque un diplôme de noblesse. Il voulut achever, l'épée à la main, au profit de la France, l'acquisition des vastes contrées qu'arrose le Mississipi; cependant, il commença d'une manière plus pacifique.

Cet intrépide découvreur naquit, en 1643, à Rouen, en Normandie. Il était doué d'un caractère ardent, aventureux, mais fort cultivé.

Il entra au noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus; et, pendant dix années qu'il y demeura, il se montra studieux, intelligent, et y enseignait même, lorsqu'il quitta leur célèbre école, en 1667, pour se rendre en cette colonie, dans le but de tenter fortune. De la

Salle était dénué de ressources, mais avantageusement muni de recommandations, fort de sa belle réputation, et surtout plein de projets ambitieux.

Les changements qui étaient survenus dans l'administration, entre autres causes, avaient fait taire le bruit qui s'était fait autour des hardis voyageurs qui avaient découvert le Mississippi. Cavalier de la Salle résolut de compléter les vues de Talon, en descendant le grand fleuve jusqu'à la mer. L'histoire nous apprend qu'il était épris d'un désir ardent de la gloire, et qu'il voulait illustrer son nom par quelque découverte importante. Comme bien d'autres, à cette époque, il espérait trouver, par les grands lacs du Canada, un passage qui le conduirait à la Chine, en lui faisant éviter les longs détours de la route ordinaire. Pour subvenir aux frais de ses dispendieuses excursions, de la Salle prit la résolution de se livrer tout d'abord au commerce des fourrures, avec les enfants de la forêt. C'est dans ce dessein qu'il établit un comptoir au-dessus de Montréal, à l'endroit appelé dès lors *La Chine*, en dérision de ses projets.

Bientôt, pour s'assurer la protection de l'In-

tendant Talon, du comte de Frontenac et du marquis de Seignolay, il passa en France. Il employa toutes ses ressources à se ménager des appuis à la cour, qui lui octroya faveurs et pouvoirs. Louis XIV lui avait conféré des lettres de noblesse, au mois de mai 1675. Cependant, le roi l'avait obligé de reconstruire en pierre l'ancien fort de Catarakoui. De la Salle accomplit noblement ces conditions. L'infatigable voyageur dut repasser en France, en 1677. A son retour d'Europe, il amena en Canada le sieur de Tonty (1), originaire d'Italie, que le duc de Conti lui avait recommandé hautement. En effet, ce généreux enfant de Mars le soutint constamment dans toutes ses entreprises.

De la Salle partit, en 1678, de Catarakoui, à la tête d'une expédition considérable. Nous n'entreprendrons pas de le suivre dans ses diverses excursions, dont les RR. PP. Hennepin et Le Clerq, Joutel et autres, nous ont donné le récit.

Il fonda le poste de Niagara, sur la rive sud du lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Niagara, à environ deux lieues en amont

(1) Il signait : Henri de Tonty.

des chûtes, et construisit le *Griffon* (1), le premier navire à voiles qui ait fendu les eaux du lac Erié. L'intrépide voyageur s'embarqua sur ce vaisseau, le 10 août 1679, avec les RR. PP. Hennepin, de la Ri bourde, Anastase et Membre, pour l'extrémité ouest du lac Michigan, appelé alors « Lac des Illinois. »

Il construisit le fort des Miamis, sur le lac Michigan, appelé aussi *le Lac des Illinois*; et, s'étant allié avec les Illinois, il en éleva un troisième sur leur territoire. Son fort Niagara fut brûlé, en 1686, mais le gouverneur de Denonville le fit reconstruire, l'année suivante.

L'entrepreneur découvreur comptait sur le concours des Illinois, peuple nombreux, guerrier et puissant, pour lier le Canada avec les pays qu'arrose le Mississipi.

Le Rév. P. Le Clerq (*Histoire de la Propagation de la Foi en Nouvelle-France*) nous apprend que c'est à ses frais que de La Salle avait fondé une mission ou résidence pour les PP. Récollets, au Fort Frontenac (*Catarakoui*), qu'il leur avait élevé une chapelle et donné

(1) Le *Griffon* fut ainsi appelé pour faire honneur au comte de Frontenac, dont les armoiries portaient un griffon.

une large étendue de terres pour le soutien de la mission.

Cependant, les Iroquois, excités par les colons des provinces de la Nouvelle-Angleterre, qui étaient bien alarmés et fort jaloux des découvertes, et de l'agrandissement des domaines des Français, attaquèrent les Illinois et abattirent leurs prétentions. Les épreuves ne furent pas épargnées à l'infortuné de La Salle.

Outre la perte qu'il éprouva lorsque le *Grifson* fut englouti dans le lac, avec une cargaison de fourrures évaluée à soixante-douze mille francs, des vaisseaux qui lui apportaient de France des munitions et des approvisionnements considérables firent naufrage dans le golfe Saint-Laurent. De plus, ses créanciers, le croyant insolvable, firent vendre, pendant son absence, à vil prix, tout ce qu'il possédait en cette colonie.

D'un autre côté, de La Salle ne pouvait plus compter sur ses gens, qui se mutinèrent plusieurs fois ; aussi, en 1680, fut-il forcé de revenir à Catarakoui. L'année suivante, il prépara, néanmoins, une nouvelle expédition ; et, passant par la rivière Illinois (appelée alors

rivière Seignelay), il atteignit le Mississipi, le 2 février, le descendit jusqu'à son embouchure, où il parvint, le 9 avril 1682, et arbora en divers lieux la bannière de la France.

L'explorateur Normand constatait donc que le grand fleuve se jetait dans le golfe du Mexique. Il avait pris possession, au nom du Roi de France, de l'immense bassin du Mississipi, auquel il paraît avoir donné le nom sous lequel on le désigne, La Louisiane.

L'intrépide voyageur, après avoir remonté la rivière des Illinois et traversé les grands lacs, revint à Québec, en 1683, ayant laissé la direction des affaires de l'intérieur à M. de Tonty. Il repassa en France sans délai, mit pied à terre à la Rochelle, le 23 décembre. Il avait perdu son protecteur, en Canada, le comte de Frontenac; et son successeur, Lefebvre de la Barre, lui suscita bien des contrariétés, en portant contre lui de graves accusations à la cour de France.

Quoiqu'il en soit, on avait appris avec plaisir les agrandissements du territoire du Grand Roi, parce que cette circonstance ouvrait au Canada, disait-on, une ère de prospérité, qui ne pouvait que s'accroître facilement; mais

toutes ces prétendues découvertes comportaient bien des merveilles imaginaires, puisqu'elles n'ajoutaient rien à ce que le Père Marquette et son confrère, le R. P. Allouez, avaient dit antérieurement de ces contrées fertiles et bien arrosées.

De La Salle était repassé en France, dans le but de revenir par mer au golfe du Mexique ; mais, ayant fait fausse route, il prit terre au Texas, en 1685, à près de cent lieues de l'endroit où il voulait débarquer, et perdit une partie de sa flotte et de ses magasins de provisions.

Dans cette expédition, le célèbre voyageur était accompagné de quelques prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice, dont l'un était son frère, de deux ou trois prêtres de l'ordre des Récollets, et de cent hommes montés sur quatre navires, dont l'un lui avait été donné par le Roi.

L'infortuné de La Salle fut tué par un des siens, le 19 mars, 1687, dans sa route, en gagnant le pays des Illinois à travers les terres, après avoir essuyé mille contrariétés et des déboires de toutes espèces, de la part de ses compagnons et de ses co-associés même. Il

s'était mis en route au commencement de janvier, mais il ne se croyait pas aussi éloigné du Mississipi. La longueur de la route avait découragé son parti, qui se mutina. Heureusement, le R. P. Chrestien Le Clerq, ou, selon d'autres, le Père Anastase, put l'assister dans ses derniers moments.

De La Salle était un homme plein de courage et d'énergie, qui ne comptait pour rien les difficultés ou les embarras ; malheureusement, à une grande fermeté d'âme il joignait une humeur difficile qu'il ne savait guères maîtriser ; et, plus d'une fois, son caractère impérieux et naturellement dur lui attira des désagréments fort sensibles. On lui reprochait aussi de trop donner aux vues ambitieuses qui l'occupaient ; cependant, il est généralement reconnu que c'est à tort qu'on lui imputait l'idée de vouloir exploiter les mines du Mexique, plutôt que de s'occuper de faire des établissemens sur le Mississipi.

Enfin, de La Salle fut considéré comme une victime de son ambition, et sa fin tragique montra qu'il n'avait guères l'amitié et la confiance des siens, non plus que les sympathies de ses concitoyens.

Les narrations des RR. PP. Zenobe Membré, Hennepin, etc., que nous a conservé le récollet Chrestien Le Clerq, sont, comme le récit de Joutel, des journaux tenus par ordre de La Salle, de ses courses, de ses nombreuses aventures et des incidents de ses navigations.

Erratum.—A page xxx, *Notices sur Jolliet*, après : “ Jolliet laissé plusieurs enfants, mais il n'existe plus en cette colonie de ses descendants en ligne directe, ” ajoutez : *qui portent son nom.*

RÉCIT
DES
VOYAGES ET DÉCOUVERTES
DU
P. JACQUES MARQUETTE.

*Du Premier Voyage qu'a fait le P. Marquette
vers le Nouveau Mexique et comment s'en est
formé le dessein.*

Il y avait longtemps que le Père premeditoit cette entreprise, porté d'un tres ardent desir d'estendre le Royaume de J. Ch. et de le faire connoistre et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se voioit comme a la porte de ces nouvelles nations, lorsque des

l'année 1670, il travailloit en la mission de la pointe du St. Esprit qui est a l'extremité du lac Superieur aux Outaouacs, il voioit mesme quelquefois plusieurs de ces nouveaux peuples, desquels il prenoit toutes les connoissances qu'il pouvoit, c'est ce qui luy a fait faire plusieurs efforts pour commencer cette entreprise, mais tousiour inutilement, et mesme il avoit perdu l'esperance d'en venir about lorsque Dieu luy en fit naistre cette occasion.

En l'année 1673, M. Le Comte de Frontenac nostre gouverneur, et M. Talon alors nostre Intendant, connoissant l'importance de cette découverte, soit pour chercher un passage d'icy jusqu'a la mer de la Chine, par la rivière qui se décharge a la mer Vermeille ou Californie, soit qu'on voulut s'asseurer de ce qu'on a dit du depuis, touchant les 2 Royaumes de Theguaïoet de Quivira, limitrophes du Canada, ou l'on tient que les mines d'or sont abondantes, ces Messieurs, disie, nommerent en mesme temps pour cette entreprise le sieur Jollyet qu'ils jugerent tres propres pour un si grand dessein, estant bien aise que le P. Marquette fut de la partie.

Il ne se tromperent pas dans le choix qu'ils

firent du sieur Jollyet, car c'estoit un jeune homme natif de ce pays, qui a pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter : Il a l'experience et la connoissance des Langues du Pays des Outaoïacs, ou il a passé plusieurs années, il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire reussir un voyage également dangereux et difficile. En fin il a le courage pour ne rien apprehender, ou tout est a craindre, aussi a-t-il remply l'attente qu'on avoit de luy, et si apres avoir passé mille sortes de dangers, il ne fut venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné dessous du Sault de Saint-Loüys proche de Montreal, ou il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'ou il n'a eschapé que par une espece de miracle, il ne laissoit rien a souhaiter au succez de son voyage.

SECTION I.

Depart du P. Jacques Marquette pour la decouverte de la grande riviere appellée par les sauvages Missisipi qui conduit au Nouveau Mexique

Le jour de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, que j'avois tousjour invoqué depuis que je suis en ce pays des Outaoüacs, pour obtenir de Dieu la grace de pouvoir visiter les nations qui sont sur la riviere de Missisipi, fut justement celuy auquel arriva M. Jollyet avec les ordres de M. le comte de Frontenac nostre gouverneur et de M. Talon nostre Intendant, pour faire avec moy cette decouverte. Je fus d'autant plus ravy de cette bonne nouvelle, que je voïois que mes desseins alloient être accomplis et que je me trouvois dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous ces peuples et particulierement pour les Illinois qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance lorsque j'estois a la pointe du St. Esprit de leur porter chez eux la parole de Dieu.

Nous ne fusmes pas long temps a preparer tout nostre equipage quoyque nous nous en

gavageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée ; du Bled d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur 2 canots d'écorce, M. Jolliet et moy avec 5 hommes, bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

Ce fut donc le 17^e jour de May, 1673, que nous partîmes de la mission de St. Ignace à Michilimackinac, où j'estois pour lors ; la joye que nous avions d'être choisis pour cette expedition animoit nos courages et nous rendoit agreables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir ; et parceque nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes, afin que si nostre entreprise estoit hazardeuse elle ne fut pas temeraire ; pour ce sujet nous primes toutes les connaissances que nous pûmes des sauvages qui avoient fréquenté ces endroits là et mesme nous traçâmes sur leur rapport une carte de tout ce nouveau pays, nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devons naviguer, les noms des peuples et des lieux par lesquels

nous devons passer, le cours de la grande riviere, et quels runds devent nous devons tenir quand nous y serions.

Surtout je mis nostre voyage sous la protection de la Ste. Vierge Immaculée, luy promettant que si elle nous faisoit la grace de découvrir la grande riviere, je luy donnerois le nom de la Conception et que je ferois aussi porter ce nom a la premiere mission que j'établyrois chez ces nouveaux peuples, ce que j'ay fait de vray chez les Illinois.

SECTION II.

Le Père visite en passant les peuples de la folle avoine. Ce que c'est que cette folle avoine. Il entre dans la baye des Puants, quelques particularitez de cette baye, il arrive a la nation du feu.

Avec toutes ces précautions nous faisons joller joyeusement les avirons, sur une partie du Lac Huron, et celui des Illinois, et dans la baye des Puans.

La premiere nation que nous rencontrâmes, fut celle de la folle avoine. L'entray dans

leur riviere pour aller visiter ces peuples auxquels nous avons presché l'Évangile depuis plusieurs années, aussi se trouve-t-il parmi eux plusieurs bons Chrétiens.

La folle avoine dont ils portent le nom, parce qu'elle se trouve sur leurs terres est une sorte d'herbe qui croit naturellement dans les petites rivières dont le fond est de vase, et dans les lieux marescageux ; elle est bien semblable à la folle avoine qui croit parmi nos bleds. Les épis sont sur des tuyaux noués d'espace en espace, ils sortent de l'eau vers le mois de juin et vont toujours montant jusqu'à ce qu'ils surnagent de deux pieds environ. Le grain n'est pas plus gros que celui de nos avoines, mais il est une fois plus long, aussi la farine en est elle bien plus abondante. Voicy comme les sauvages la cueillent et la preparent pour la manger. Dans le mois de septembre qui est le temps propre pour cette récolte, ils vont en canot au travers de ces champs de folle avoine, ils en secouent les épis de part et d'autre dans le canot, à mesure qu'ils avancent ; le grain tombe aisément s'il est meur, et en peu de temps ils en font leur provision. Mais pour le nettoyer de la

paille et le dépouiller d'une pellicule dans laquelle il est enfermé, ils le mettent sécher à la fumée, sur un gril de bois sous lequel ils entretiennent un petit feu, pendant quelques jours, et lorsque l'avoine est bien sèche, ils la mettent dans une Peau en forme de poche, laquelle ils enfoncent dans un trou fait à ce dessein en terre, puis ils la pillent avec les pieds, tant et si fortement que le grain s'estant séparé de la paille, ils le vannent très-aisément, apres quoy ils le pillent pour le reduire en farine ; ou mesme sans estre pil lé ils le font cuire dans l'eau, qu'ils assaisonnent avec de la graisse et de cette façon on trouve la folle avoine presque aussi delicate, qu'est le ris, quand on n'y met pas de meilleur assaisonnement.

Je racontay a ces peuples de la folle avoine, le dessein que j'avois d'aller découvrir ces nations esloignées pour les pouvoir instruire des mystères de nostre Sainte Religion : ils en furent extremement surpris, et firent tous leur possible pour m'en dissüader ; ils me représenterent que je rencontrerois des Nations qui ne pardonnent jamais aux estrangers auxquels ils cassent la teste sans aucun

sujet ; que la guerre qui estoit allumée entre divers peuples qui estoient sur nostre Route nous exposoit a un autre danger manifeste d'estre tuéz par les bandes de guerriers qui sont tousjours en campagne ; que la grande riviere est tres dangereuse, quand on n'en sçait pas les endroits difficiles, qu'elle estoit pleine de monstres effroyables, qui devoroient les hommes et les canots tout ensemble ; qu'il y a mesme un démon qu'on entend de fort loing qui en ferme le passage et qui abysme ceux qui osent en approcher, en fin que les chaleurs sont si excessives en ces pays la qu'elles nous causeroient la mort infailliblement.

Je les remerciay de ces advis qu'il me donnoit, mais je leur dis que je ne pouvois pas les suivre, puisqu'il s'agissoit du salut des ames pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie, que je me moquois de ce démon prétendu, que nous nous defendrions bien de ces monstres marins, et qu'aurestencas nous tiendrions sur nos gardes pour éviter les autres dangers dont ils nous menaçoient. Après les avoir fait prier Dieu et leur avoir donné quelque instruction, je me séparay d'eux, et nous

estant embarquez sur des canots nous arrivâmes peu de temps apres dans le fond de la Baye des Puantz, ou nos Peres travaillent utilement a la conversion de ces peuples, en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont.

Cette baye porte un nom qui n'a pas une si mauvaise signification en la langue des sauvages, car ils appellent plustost la baye sallée que la baye des Puans, quoyque parmy eux ce soit presque le mesme, et c'est ausi le nom qu'il donnent a la mer ; ce qui nous a fait faire de tres exactes recherches pour découvrir s'il n'y avait pas en ces quartiers quelques fontaines d'eau sallée, comme il y en a parmy les hiroquois ; mais nous n'en avons pas trouvé nous jugeons donc qu'on luy a donné ce nom a cause de quantité de vase et de Boüe, qui s'y rencontre, d'ou s'eslevent continuellement de meschantes vapeurs qui y causent les plus grands et les plus continuels Tonnerres, que j'aye iamais entendu.

La Baye a environ trente lieues de profondeur et huict de large en son commencement ; elle va tousjours se retrécissant jusques dans le fond, qu'il est aisé de remarquer la marée

qui à son flux et reflux réglé presque comme celui de la Mer. Ce n'est pas icy le lieu d'examiner si ce sont des vraies marées ; si el les sont causées par les vents ou par quelque autre principe ; s'il y a des vents qui sont les avant-coureurs de la Lune et attachez a sa suite, lesquels par conséquent agitent le lac et luy donnent comme son flux et son reflux toutes les fois que la Lune monte sur l'horison. Ce que je peux dire de certain est que quand l'eau est bien calme, on la voit aisément monter et descendre suivant le cours de la lune, quoyque je ne nie pas que ce mouvement ne puisse estre causé par les ventz qui sont bien éloignez et qui pesant sur le milieu du lac font que les bords croissent et décroissent de la façon qui paroît à nos yeux.

Nous quittâmes cette baye pour entrer dans la rivière qui s'y décharge ; elle est tres belle en son embouchure et coule doucement ; elle est pleine d'outardes, de canards, de cercelles et d'autres oyseaux qui y sont attiréz par la folle avoine dont ils sont fort frians, mais quand on a un peu avancé dans ces rivière, on la trouve tres difficile, tant a cause des courants que des roches affilées qui coupent

les canots et les pieds de ceux qui sont obligés de les traîner, surtout quand les eaux sont basses. Nous franchîmes pourtant heureusement ces rapides et en approchant de Maskoutens, la nation du feu, jeus la curiosité de boire des eaux minérales de la rivière qui n'est pas loing de cette bourgade, je pris aussi le temps de reconnoître un simple qu'un sauvage qui en scait le secret a enseigné au P. Alloués avec beaucoup de ceremonies. Sa racine sert contre la morsure des serpents, Dieu ayant voulu donner ce remede contre un venin qui est très fréquent en ces pays. Elle est fort chaude, et elle a un gout de poudre quand on l'eserace sous la dent ; il faut la maseher et la mettre sur la piquurre du serpent qui en a une si grande horreur qu'il s'enfuit même de celui qui en est frotté, elle produit plusieurs tiges, hautes d'un pied, dont la feuille est un peu longue et la fleur blanche et beaucoup sem blable a la giroflée. J'en mis dans mon canot pour l'examiner a loisir pendant que nous avancions tousjour vers Maskoutens, ou nous arrivâmes le 7 de juin.

SECTION III.

Description de la Bourgade de Maskoutens. Ce qui s'y passa entre le Pere et les sauvages. Les Français commencent d'entrer dans un Pays nouveau inconnu et arrivent à Mississipi.

Nous voicy rendus a Maskoutens. Ce mot en Algonquin peut signifier, nation du feu ; aussi est ce le nom qu'on luy a donné. C'est ici le terme des découvertes qu'ont fait les François, car ils n'ont point encore passé plus avant.

Ce bourg est composé de trois sortes de Nations qui s'y sont ramassées, des Miamis, des Maskoutens, et des Kikapous. Les premiers sont les plus civils, les plus liberaux, et les mieux faitz ; ils portent deux longues moustaches sur les oreilles, qui leur donnent bonne grace, ils passent pour les guerriers, et font rarement des parties sans succes ; ils sont fort dociles, ils escoutent paisiblement ce qu'on leur dit et ont paru si avides d'entendre le P. Alloües quand il les instruisoit, qu'ils luy donnoient peu de repos, mesme pendant la nuict. Les Maskoutens et les Kikapous sont plus grossiers et semblent estre des paysantz en

comparaison des autres. Comme les escorces à faire des cabannes sont rares en ce pays là, ils se servent de joncs qui leur tiennent lieu de murailles et de couvertures, mais qui ne les défendent pas beaucoup des vents, et bien moins des pluies quand elles tombent en abondance. La commodité de ces sortes de cabannes est qu'ils les mettent en paquetz et les portent aisement où ils veulent pendant le temps de leur chasse.

Lorsque je les visitay, je fus extrêmement consolé de voir une belle croix plantée au milieu du bourg et ornée de plusieurs peaux blanches, de ceintures rouges, d'arcs et de flèches, que ces bonnes gens avoient offertz au grand Manitou (c'est le nom qu'ils donnent à Dieu), pour le remercier de ce qu'il avoit eu pitié d'eux pendant l'hyver, leur donnant une chasse abondante, lorsqu'ils apprennoient le plus la famine.

Je pris plaisir de voir la situation de cette bourgade, elle est belle et bien divertissante; car d'une éminence, sur laquelle elle est placée, on découvre de toutes parts des prairies à perte de vue, partagées par des bocages ou par des bois de haute futaye. La terre y est

tres bonne et rend beaucoup de bled d'inde; les sauvages ramassent quantité de prunes et de raisins, dont on pourroit faire beaucoup de vin si l'on vouloit.

Nous ne fûmes pas plustost arrivez que nous assemblâmes les anciens M. Jollyet et moy, il leur dit qu'il estoit envoyé de la part de monsr. nostre gouverneur pour découvrir de nouveaux pays et moi de la part de Dieu pour les esclairer des lumieres du St. Evangile; qu'au reste le m aistre souverain de nos vies vouloit estre connu de toutes les nations, et que pour obeir a ses volontés, je ne craignois pas la mort a la quelle je m'exposois dans des voyages si perilleux; que nous avions besoin de deux guides pour nous mettre dans nostre route; nous leur fimes un present, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent tres civilement et mesme voulurent aussi nous parler par un present qui fut une nate pour nous servir de lit pendant tout nostre voyage.

Le lendemain qui fut le dixieme de Juin, deux Miamis qu'on nous donna pour guides s'embarquerent avec nous, a la veue d'un grand monde qui ne pouvoit assez s'estonner

de veoir sept françois, seuls et dans deux canotz oser entreprendre une expedition si extraordinaires et si hazardeuse.

Nous sçavions qu'a trois lieues de Maskoutens estoit une riviere qui se décharge dans le Mississipi ; nous sçavions encor que le rund devient que nous devons tenir pour y arriver estoit l'ouest sorouest, mais le chemin est partagé de tant de marais et de petitz lacs, qu'il est aisé de s'y égarer d'autant plus que la riviere qui y mène est si chargée de folle avoine, qu'on a peine a en reconnoistre le canal ; c'est en quoy nous avons besoin de nos deux guides, aussi nous conduisirent ils heureusement jusqua un portage de 2,700 pas et nous aiderent a transporter nos canotz pour entrer dans cette riviere, apres quoy ils s'en retournerent nous laissant seuls en ce pays inconnu, entre les mains de la providence.

Nous quittons donc les eaux qui vont jusqua Quebecq a 400 ou 500 lieues d'icy pour prendre celles qui nous conduiront desormais dans les terres estrangeres. Avant que de nous y embarquer, nous commençâmes tous ensemble une nouvelle devotion a la Ste. Vierge Immaculée que nous pratiquâmes tous les jours,

luy adressant des prieres particulieres pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succes de nostre voyage et apres nous estre encouragés les uns les autres nous montons en canot.

La riviere sur laquelle no us nous embarquâmes s'appelle Meskousing. Elle est fort large, son fond est du sable, qui fait diverses battures lesquelles rendent cette navigation tres difficile ; elle est pleine d'isles couvertes de vignes ; sur les bords paroissent de bonnes terres, entremeslées de bois, de prairies et de costeaux, on y voit des chesnes, des noiers, des bois blancs et une autre espece d'arbres, dontz les branches sont armées de longues espines. Nous n'avons vu ni gibier ni poisson, mais bien des chevreuils et des vaches en assez grande quantité. Nostre route estoit au sur-ouest et apres avoir navigé environ 30 lieues, nous apperçûmes un endroit qui avoit toutes les apparences de mine de fer, et de fait un de nous qui en a veu autrefois assure que celle que nous avons trouvé est fort bonne et tres abondante ; elle est couverte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaine de rocher, dont le bas est plein de fort beau bois.

Après 40 lieues sur cette mesme route nous arrivons a l'embouchure de nostre riviere et nous trouvant a 42 degrez et demy d'eslevation, nous entrons heureusement dans le Missisipi le 17 Juin avec une joye que je ne peux pas expliquer.

SECTION IV

De la grande Riviere appelée Missisipi, ses plus notables particularités.—De divers animaux et particulièrement les Pisikious ou bœufs sauvages, leur figure et leur naturel.— Des premiers villages des Ilinois où les François arrivent.

Nous voyla donc sur cette riviere si renommée dont jay taché d'en remarquer attentivement toutes les singularités ; la riviere de Missisipi tire son origine de divers lacs qui sont dans le pays des peuples du nord ; elle est estroite a sa décharge de Miskous. Son courant qui porte du costé du sud est lent et paisible. A la droite on voist une grande chaisne de montagnes fort hautes et a la

gauche de belles terres ; elle est coupée d'isles en divers endroitz. En sondant nous avons trouvé dix brasses d'eau, sa largeur est fort inegale, elle a quelquefois trois quartz de lieues, et quelquefois elle se rétréssit jusqu'a trois arpens. Nous suivons doucement son cours, qui va au sud et au sud-est jusqu'aux 42 degrés d'elevation. C'est icy que nous nous appercevons bien qu'elle a tout changé de face, Il n'y a presque plus de bois ny de montagnes, les isles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres ; nous ne voions que des chevreuils et des vaches, des outardes et des cygnes sans aisles, parce qu'ils quittent leurs plumes en ce pays. Nous rencontrons de temps en temps des poissons monstrueux, un desquels donna si rudement contre nostre canot, que je crû que c'estoit un gros arbre qui l'alloit mettre en pièces. Une autre fois nous apperceûmes sur l'eau un monstre qui avoit une teste de tigre, le nez pointu comme celuy d'un chat sauvage, avec la barbe et des oreilles droittes élevées en haut, la teste estoit grize et le col tout noir, nous n'en vismes pas davantage. Quand nous avons jetté nos retz a l'eau nous avons pris des esturgeons et une espece

de poisson fort extraordinaire, il ressem ble a la truite avec cette difference, qu'il a la gueule plus grande, il a proche du nez (qui est plus petit aussi bien que les yeux) une grande areste, comme un bust de femme, large de trois doigts, long d'une coudée, aubout de laquelle est un rond large comme la main. Cela l'oblige souvent en sautant hors de l'eau de tomber en derriere. Estant descendus jusqua 41 degrés 28 minutttes suivant le mesme rund, nous trouvons que les coes d'inde ont pris la place d u gibier et les pisikious ou bœufs sauvages celle des autres bestes.

Nous les appelons bœufs sauvages parcequ'ils sont bien semblables a nos bœufs domestiques, ils ne sont pas plus longs, mais ils sont pres d'une fois plus gros et plus corpulentz; nos gens en ayant tué un, trois personnes avoient bien de la peine a le remuer. Ils ont la teste fort grosse, le front plat et large d'un pied et demy entre les cornes qui sont entierelement semblables a celles de nos bœufs, mais elles sont noires et beaucoup plus grandes. Ils ont sous le col comme une grande falle, qui pend en bas et sur le dos une bosse assez élevée. Toute la teste, le col et une partie

des espales sont couvertz d'un grand crin comme celuy des chevaux, c'est une hûre longue d'un pied, qui les rend hideux et leur tombant sur les yeux les empêche de voire devant eux. Le reste du corps est revetu d'un gros poil frisé a peu pres comme celuy de nos moutons, mais bien plus fort et plus espais, il tombe en esté et la peau devient douce comme du velours. C'est pour lors que les sauvages les employent pour s'en faire de belles Robbes qu'ils peignent de diverses couleurs; la chair et la graisse des pisikious est excellente et fait le meilleur mets des festins. Au reste ils sont tres méchants et ils ne se passent point d'année qu'ils ne tuent quelque sauvage; quand on vient les attaquer, ils prennent s'ils peuvent un homme avec leurs cornes, l'enlèvent en l'air, puis ils le jettent contre terre, le foulent des pieds et le tuent. Si on tire de loing sur eux ou de l'arc ou du fusil, il faut si tost apres le coup se jetter a terre et se cacher dans l'herbe, car s'ils aperçoivent celuy qui a tiré, ils courent apres et le vont attaquer. Comme ils ont les pieds gros, assez courtz, ils ne vont pas bien viste pour l'ordinaire, si ce n'est lorsqu'ils sont irritez. Ils

sont esparcs dans les prairies comme des troupeaux ; j'en ay veu une bande de 400.

Nous avançons tousjours mais comme nous ne sçavions pas où nous allions ayant fait deia plus de cent lieues sans avoir rien découvert que des bestes et des oyseaux nous nous tenons bien sur nos gardes ; c'est pourquoy nous ne faisons qu'un petit feu a terre sur le soit pour preparer nos repas et apres souper nous nous en eloignons le plus que nous pouvons et nous allons passer la nuit dans nos canotz que nous tenons a l'ancre sur la riviere assez loing des bords ; ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous ne soit tousjour en sentinelle de peur de surprise. Allant par le sud et le sud surouest nous nous trouvons a la hauteur de 41 degrez et jusqua 40 degrez quelques minutes en partie par sudest et en partie par le surouest apres avoir avancé plus de 60 lieues depuis nostre entrée dans la Riviere sans rien découvrir.

Enfin le 25^e Juin nous aperceûmes sur le bord de l'eau des pistes d'hommes, et un petit sentier assez battu, qui entroit dans une belle prairie. Nous nous arrestâmes pour l'examiner, et jugeant que cestoit un chemin qui con-

duisoit a quelque village de sauvages, nous primes resolution de l'aller reconnoistre : nous laissons donc nos deux canotz sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne se pas laisser surprendre, après quoy M. Jol-lyet et moy entreprimes cette découverte assez hazardeuse pour deux hommes seuls qui s'exposent a la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier et apres avoir fait environ 2 lieues, nous découvrîmes un village sur le bord d'une riviere, et deux autres sur un costeau escarté du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommandâmes a Dieu de bon cœur et ayant imploré son secours nous passâmes outre sans être découverts et nous vinsmes si pres que nous entendions mesme parler les sauvages. Nous crûmes donc qu'il estoit temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cry que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cry les sauvages sortent promptement de leurs cabanes et nous ayant probablement reconnus pour françois, surtout voyant une robe noire, ou du moins n'ayant aucun sujet de de fiance, puisque nous n'estions

que deux hommes, et que nous les avions advertis de nostre arrivée, ils députerent quatre vieillards, pour nous venir parler, dontz deux portoient des pipes a prendre du tabac, bien ornées et empanachées de divers plumages, ils marchoient a petit pas, et élevant leurs pipes vers le soleil ils sembloient luy presenter a fumer, sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez longtemps a faire le peu de chemin depuis leur village jusqu'a nous. Enfin nous ayant abordés, ils s'arrestèrent pour nous considerer avec attention; je me rassuray, voyant ces ceremonies, qui ne se font parmy eux qu'entre amys, et bien plus quand je les vis couvertz d'estoffe, jugeant par la qu'ils estoient, de nos alliez. Je leur parlay donc le premier et je leur demanday, qui ils estoient, ils me répondirent qu'ils estoient Illinois, et pour marque de paix ils nous presenterent leur pipe pour petuner, ensuite ils nous inviterent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendoit avec impatience. Ces pipes a prendre du tabac s'appellent en ce pays des calumetz; ce mot sy est mis tellement en usage, que pour estre entendu je seray obligé de m'en servir ayant a en parler bien des fois.

SECTION V.

Comment les Illinois reçurent le Pere dans leur Bourgade.

A la porte de la cabane ou nous devions estre receus, estoit un vielliard qui nous attendoit dans une posture assez surprenante, qui est la ceremonie qu'ils gardent quand ils recoivent des estrangers. Cet homme estoit debout et tout nud, tenant ses mains estendus et levées vers le soleil, comme s'il eut voulu se deffendre de ses rayons, lesquels neanmoins passoient sur son visage entre ses doigts ; quand nous fusmes proches de luy, il nous fit ce compliment ; que le soleil est beau, françois, quand tu nous viens visiter, tout nostre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. Cela dit, il nous introduisit, dans la sienne, ou il y avoit une foule de monde qui no us devoit des yeux, qui cependant gardoit un profond silence, on entendoit neanmoins ces paroles qu'on nous addressoit de temps en temps et d'une voix basse, que voyla qui est bien, mes freres, de ce que vous nous visitez.

Après que nous eusmes pris place, on nous fit la civilité ordinaire du pays, qui est de nous presenter le calumet ; il ne faut pas le refuser, si on ne veut passer pour ennemy, ou du moins pour incivil, pourveu qu'on fasse semblant de fumer, c'est assez ; pendant que tous les anciens petunoient après nous pour nous honorer, on vient nous inviter de la part du grande capitaine de tous les Illinois de nous transporter en sa Bourgade, ou il vouloit tenir conseil avec nous. Nous y allâmes en bonne compagnie, car tous ces peuples, qui n'avoient jamais veu de françois chez eux ne se lassoient point de nous regarder, ils se couchoient sur l'herbe le long des chemins, ils nous devançoient, puis ils retournoient sur leurs pas pour nous venir voir encor. Tant cela se faisoit sans bruit et avec les marques d'un grand respect qu'ils avoient pour nous.

Estant arrivez au Bourg du grand Capitaine, nous le vismes a l'entrée de sa cabanne, au milieu de deux vieillards, tout trois debout et nuds tenant leur calumet tourné vers le soleil, il nous harangua en peu de motz, nous félicitant de nostre arrivée, il nous présenta ensuite son calumet et nous fit fumer, en mesme

temps que nous entrions dans sa cabanne, ou nous receumes toutes leurs caresses ordinaires.

Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlay par quatre presents que je leur fis, par le premier je leur disois que nous marchions en paix pour visiter les nations qui s'estoient sur la rivière jusqu'à la mer; par le second je leur declaray que Dieu qui les a créés avoit pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il vouloit se faire connoistre a tous ces peuples, que j'estois envoyé de sa part pour ce dessein, que c'estoit a eux a le reconnoistre et a luy obeir. Par le troisième que le grand capitaine des françois leur faisoit sçavoir que c'estoit luy qui mettoit la paix partout et qui avoit dompté l'Iroquois. Enfin par le quatrième nous les prions de nous donner toutes les connoissances qu'ils avoient de la mer, et des nations par lesquelles nous devions passer pour y arriver.

Quand je finy mon discours, le capitaine se leva, et tenant la main sur la teste d'un petit esclave qu'il nous vouloit donner il parla ainsi : Je te remercie Robe Noire, et toy

françois (s'adressant a M. Jollyet), de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter, jamais la terre n'a esté si belle ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui ; jamais notre riviere n'a esté si calme, n'y si nette de rochers que vos canotz ont enlevées en passant, jamais nostre petum n'a eu si bon gout, n'y nos bleds n'ont paru si beau que nous les voions maintenant. Voicy mon fils que je te donne pour te faire connoistre mon cœur, je te prie d'avoir pitié de moy et de toute ma nation, c'est toy qui connoist le grand Genie qui nous a tous faits, c'est toy qui luy parle et qui escoute sa parole, demande luy qu'il me donne la vie et la santé et vient demeurer avec nous, pour nous le faire connoistre. Cela dit il mit le petit esclave proche de nous, et nous fit un second present, qui estoit un calumet tout mysterieux, dont ils font plus d'estat que d'un esclave ; il nous témoignoît par ce present l'estime qu'il faisoit de monsieur nostre gouverneur, sur le recit que nous luy en avions fait ; et par un troisieme il nous prioit de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, a cause des grands dangers où nous nous exposions.

Je répondis que je ne croignois point la mort, et que je n'estimois point de plus grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de Celuy qui a tout fait. C'est ce que ces pauvres peuples ne peuvent comprendre.

Le conseil fut suivy d'un grand festin qui consistoit en quatre metz, qu'il fallut prendre avec toutes leurs façons, le premier service fut un grand plat de bois plein de sagamité, c'est-a-dire de farine de bled d'inde qu'on fait bouïllir avec de l'eau qu'on assaisonne de graisse. Le maistre des ceremonies avec une cuillier pleine de sagamité me la presenta a la bouche par trois ou quatre fois, comme on feroit a un petit en fant, il fit le mesme a M. Jollyet. Pour second mets il fit paroistre un second plat où il y avoit trois poissons, en prit quelques morceaux pour en oster les arestes, et ayant soufflé dessus pour les rafraichir, il nous les mit a la bouche, comme l'on donneroit la beschée a un oyseau. On apporte pour troisieme service un grand chien, qu'on venoit de tuer, mais ayant appris que nous n'en mangions point, on le retira de devans nous. Enfin le 4e fut une pièce de bœuf sauvage, dont on nous mit a la bouche les morceaux les plus gras. . .

Après ce festin il fallut aller visiter tout le vilage, qui est bien composé de 300 cabanes. Pendant que nous marchions par les rues, un orateur haranguoit continuellement pour obliger tout le monde à nous •voir, sans nous estre importuns ; on nous presentoit partout des ceintures, des jartieres et autre ouvrages faits de poil d'ours et de bœuf et teins en rouge, en jaune, et en gris, ce sont toutes les raretez qu'ils ont ; commes elles ne sont pas bien considerrables, nous ne nous en chargeames point.

Nous couchâmes dans la cabane du capitaine et le lendemain nous prismes congé de luy, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduisit jusqua nos canotz avec pres de 600 personne qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvoient de la joye que notre visite leur avoit causée. Je m'engageay en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrois l'an prochain demeurer avec eux pour les instruire. Mais avant que de quitter le pays des Illinois, il est bon que je rapporte ce que j'ay reconnu de leurs coustûmes et façons de faire.

SECTION VI.

Du naturel des Illinois, de leurs mœurs, et de leurs coutumes, de l'estime qu'ils ont pour le Calumet ou pipe et prendre du Tabac et de la danse qu'ils font en son honneur.

Qui dit Illinois, c'est comme qui diroit en leur langue les hommes, comme si les autres sauvages, auprès d'eux ne passaient que pour des bestes, aussi faut-il avouer qu'ils ont un air d'humanité que nous n'avons pas remarqué dans les autres nations que nous avons veues sur nostre route. Le peu de séjour que jay fait parmy eux ne m'a pas permis de prendre toutes les connoissances que j'aurais souhaité ; de toute leurs façons de faire voicy ce que j'en ay remarqué :

Ils sont divisés en plusieurs bourgades dont quelquesunes sont assez éloignées de celle dont nous parlons qui s'appelle Peoüarea, c'est ce qui met de la difference en leur langue, la quelle universel lement tient de l'allegonquin, de sorte que nous nous entendions facilement les uns les autres. Leur naturel est doux et traitable, nous l'avons experimenté

dans la réception qu'il nous ont faite. Ils ont plusieurs femmes dont ils sont extrêmement jaloux, ils les veillent avec un grand soin et ils leur coupent le nez ou les oreilles quand elles ne sont pas sages, j'en ay vu plusieurs qui portoient les marques de leurs désordres. Ils ont le corps bien fait, ils sont lestes et adroits a tirer de l'arc et de la flèche. Ils se servent aussi des fusils qu'ils achètent des sauvages nos alliés qui ont commerce avec nos français ; ils en usent particulièrement pour donner l'épouvante par le bruit et par la fumée a leurs ennemys qui n'en ont point l'usage et n'en ont jamais veu pour estre trop éloigné vers le couchant. Ils sont belliqueux et se rendent redoutables aux peuples éloignés du sud et de l'ouest, où ils vont faire des esclaves, desquels ils se servent pour trafiquer, les vendant cherement a d'autres nations, pour d'autres marchandises. Ces sauvages si éloignes chez qui ils vont en guerre n'ont aucune connaissance d'Europeans ; ils ne savent ce que c'est ni de fer ni de cuivre et n'ont que des couteaux de pierre. Quand les Illinois partent pour aller en guerre, il font que tout le bourg en soit adverty par le grand cry

qu'ils font a la porte de leurs cabanes, le soir et le matin, avant que de partir. Les capitaines se distinguent des soldats par des escharpes rouges qu'ils portent, elles sont faittes de crain d'ours et du poil de bœufs sauvages avec assez d'industrie ; ils se peignent le visage d'un rouge de sanguine, dont il y a grande quantité a quelques journées du bourg. Ils vivent de chasse qui est abondante en ce pays et de bled d'inde dont ils font tousjours une bonne récolte, aussi n'ont-ils jamais souffert de famine, ils sement aussi des febves et des melons qui sont excellentz, surtout ceux qui ont la graine rouge, leurs citrouilles ne sont pas des meilleures, ils les font secher au soleil pour les manger pendant l'hiver et le printemps. Leurs cabanes sont fort grandes, elles sont couvertes et pavées de nattes faittes de jones : ils trouvent toutes leur vaiselle dans le bois et leurs cuilliers dans la testo de bœufs dont ils savent si bion accomoder le crane qu'ils s'en servent pour manger aisément leur sagamité.

Ils sont liberaux dans leurs maladies, et croyent que les médicamens qu'on leur donne, operent en proportion des presents qu'ils au-

ront fais au médecin. Il n'ont que des peaux pour habitz, les femmes sont toujours vestües fort modestement et dans une grande bien seance au lieu que les hommes ne se mettent pas en peine de se couvrir. Je ne sçais par quelles superstitions quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadoüessi, estant encore jannes prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystere ; car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser a faire ce que font les femmes; ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massüe, et non pas de l'arc et de la flèche qui sont les armes propres des hommes, ils assistent a toutes les jongleries et aux danses solemnelles qui se font, a l'honneur du calumet, ils y chantent mais ils ne peuvent pas danser, ils sont appellés aux conseils, où l'on ne peut rien décider sans leurs avis ; enfin par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire, ils passent pour des manitous, c'est-a-dire pour des Genies ou des personnes de conséquence.

Il ne reste plus qu'a parler du calumet. Il n'est rien parmi eux ny de plus mysterieux ni de plus recommandable, on ne rend pas

tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des Roys qu'ils luy en rendent; il semble estre le dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soy et de le faire voir pour marcher en assurance au milieu des ennemys; qui dans le fort du combat mettent bas les armes quand on le montre. C'est pour cela que les Illinois m'en donnerent un pour me servir de sauvegarde parmy toutes les nations, par lesquelles je devois passer dans mon voyage.

Il y a un calumet pour la paix et un pour la guerre, qui ne sont distingué que par la couleur des plumages dontz ils sont ornés. (Le rouge est marque de guerre); ils s'en servent encor pour terminer leur differends, pour affermir leurs alliances et pour parler aux estrangers. (*) Il est composé d'une pierre rouge polie comme du marbre et percée d'une telle façon qu'un bout sert a recevoir le tabac et l'autre s'enclave dans le manche, qui est un baston de deux picds de long gros comme une canne ordinaire et percée par le milieu; il est embelly de la teste et du col de divers oyseaux, dont le plumage est très beau;

(*) From this to the next star is from Thevenot.

ils y ajoutent aussi de grandes plumes rouges, vertes et d'autres couleurs, dont il est tout empanaché; ils en font estat particulièrement, parcequ'ils le regardent comme le calumet du soleil; et de fait ils le luy presentent pour fumer quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluye ou du beau temps. Ils font scrupule de se baigner au commencement de l'Esté, ou de manger des fruits nouveaux qu'après l'avoir dancé. En voicy la façon :

La danse du calumet, qui est fort celebre parmy ces peuples, ne se fait que pour des sujets considerables; quelque fois c'est pour affermir la paix ou se reünir pour quelque grande guerre; c'est d'autres fois pour re-jouissance publique, tantost on en fait honneur a une nation qu'on inuite d' y assister, tantost ils sen servent a la reception de quelque personne considerable comme s'ils vouloient luy donner le divertissement du Bal ou de la Comede; l'hyver la ceremonie se fait dans une cabane, l'Esté c'est en raze campagne. La place étant choisie, on l'environne tout a l'entour d'arbres pour mettre tout le monde a l'ombre de leurs feüillages, pour se défendre des chaleurs du soleil; on étend une

grande natte de joncs peinte de diverses couleurs au milieu de la place ; elle sert comme de tapis pour mettre dessus avec honneur le Dieu de celuy qui fait la Danse ; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur manitou, c'est un serpent ou un oyseau ou chose semblable qu'ils resvé en dormant et en qui ils mettent toute leur confiance pour le sucez de leur guerre, de leur pesche et de leur chasse ; pres de ce manitou et a sa drôte, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la feste et tout a l'entour on fait comme une trophée et on éstend les armes dont se servent les guerriers de ces nations, sçavoir la massüe, la hache d'arme, l'arc, le carquois et les fleches.

Les choses estant ainsi disposées et l'heure de la dance approchant, ceux qui sont nommez pour chanter prennent la place la plus honorable sous les feüi llagee ; ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus belles voix, et qui s'accordent parfaitement bien ensemble ; tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches, mais chacun en arrivant doit salüer le manitou, ce qu'il fait en petanant et jottant de sa bouche la fumees sur luy comme s'il luy presentoit de

l'encens ; chacun va d'abord avec respect prendre le calumet et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons ; il luy fait faire des figures bien différentes, tantost il le fait voir à toute l'assemblée se tournant de côté et d'autre ; apres cela, celui qui doit commencer la dance paroist au milieu de l'assemblée et va d'abord et tantost il le presente au soleil, comme s'il le vouloit faire fumer, tantost il l'incline vers la terre, d'autrefois il luy estend les aisles comme pour voler, d'autres fois il l'approche de la bouche des assistans, afin qu'ils fument, le tout en cadence, et c'est comme la premiere scene du Ballet.

La seconde consiste en un combat qui se fait au son d'une espece de tambour, qui succede aux chansons, ou mesme qui s'y joignant s'accordent fort bien ensemble ; le Danseur fait signe à quelque guerrier de venir prendre les armes qui sont sur la natte et l'invite à se battre au son des tambours ; celuyci s'approche, prend l'arc et la fleche, avec la hache d'armes et commence le duel contre l'autre, qui n'a point d'autre defense que le calumet. Ce spectacle est fort agreable,

surtout les faisant toujours en cadence, car l'un attaque, l'autre se defend, l'un porte des coups, l'autre les pare, l'un fuit, l'autre le poursuit et puis celuy qui fuyoit tourne visage et fait füy son ennemy, ce qui se passe si bien par mesure et a pas comptez et au son réglé des voix et des tambours, que cela pourroit passer pour une assez belle entrée de Ballet en France.

La troisieme scene consiste en un grand discours que fait celuy qui tient le calumet, car le combat estant fini sans sang repandu, il raconte les batailles où il s'est trouvé, les victoires qu'il a remportées, il nomme les nations, les lieux et les captifs qu'il a faitz, et pour recompense celuy qui preside a la danse luy fait present d'une belle robe de castor ou de quelque autre chose et l'ayant reçu il va presenter le calumet a un autre, celuy-ci a un troisieme, et ainsi de tous les autres, jusqu'aceque tous ayant fait leur devoir, le President fait present du calumet mesme a la nation qui a esté invitée a cette ceremonie, pour marque de la paix éternelle qui sera entre les deux peuples.

Voicy quelque-une des chansons qu'ils ont

coutume de chanter, ils leur donnent un certain tour qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grace.

“ Ninahani, ninahani, ninahani, naulongo. ”

SECTION VII.

Nous prenons congé de nos Illinois sur la fin de Juin vers les trois heures apres midy, nous nous embarquons a la veüe de tous ces peuples qui admiraient nos petits canotz, n'en ayant jamais veu de semblables.

Nous descendons suivant le courant de la rivière appelée Pekitanoûi, qui se décharge dans Missisipi venant du nordouest, de laquelle j'ay quelque chose de considerable à dire après que j'auray raconté ce que j'ay remarqué sur cette rivière.* Passant proche des rochers assez hantz qui bordent la rivière j'aperceu un simple qui m'a paru fort extraordinaire. La racine est semblable a des petitz naveaux attachez les uns aux autres par des petitz filets qui ont le gout de carote ; de cette racine sort une feuille large comme la main, espaisse d'un demi doigt avec des taches au

milieu ; de cette feuille naissent d'autres feuilles ressemblables aux plaques qui servent de flambeaux dans nos sales et chaque feuille porte cinq ou six fleurs jaunes en forme de clochettes.

Nous trouvâmes quantité de meures aussi grosses que celle de France, et un petit fruit que nous prîmes d'abord pour des olives, mais il avoit le goût d'orange et un autre fruit gros comme un œuf de poule, nous le fendîmes en deux et parurent deux séparations, dans chascune desquelles il y a 8 ou 10 fruits enchassés, ils ont la figure d'amande et sont fort bons quand ils sont meurs ; l'arbre néanmoins qui les porte a très mauvaise odeur et sa feuille ressemble à celle du noyer, il se trouve aussi dans les prairies un fruit semblable à des noisettes mais plus tendre : les feuilles sont fort grandes et viennent d'une tige au bout de laquelle toutes ces noisettes sont proprement arrangées, elles sont fort bonnes et cuites et crues.

Comme nous cottoions des rochers affreux pour leur hauteur et pour leur longueur, nous vîmes sur un de ces rochers deux monstres en peinture qui nous firent peur d'abord

et sur lesquels les sauvages n'osent pas arrêter longtemps les yeux ; ils sont gros comme un veau ; ils ont des cornes en teste comme des chevreuils ; un regard affreux, des yeux rouges, une barbe comme d'un tygre, la face a quelque chose de l'homme, le corps couvert d'écailles et la queue si longue qu'elle fait tout le tour du corps passant par dessus la teste et retournant entre les jambes elle se termine en queue de poisson. Le vert, le rouge et le noirâtre sont les trois couleurs qui le composent ; au reste ces 2 monstres sont si bien peints, que nous ne pouvons pas croire qu'aucun sauvage en soit l'auteur, puisque les bons peintres en France auroient peine a si bien faire, veuque d'ailleurs ils sont si hauts sur le rocher qu'il est difficile d'y atteindre commodément pour les peindre. Voicy apeupres la figure de ces monstres, voguant paisiblement dans une belle eau claire et dormante nous entendismes le bruit d'un rapide, dans lequel nous allions tomber. Je n'ay rien veu de plus affreux, un ambaras de gros arbres entiers, de branches d'isletz flotans, sortoit de l'embouchure de la rivière Pekitanoüi avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvoit s'exposer à passer au travers

sañs grand d'anger. L'agitation estoit telle que l'eau en estoit toute boueuse et ne pouvoit s'épurer. Pekitanoui est une rivière considérable qui venant d'assez loing du costé du norouest, se décharge dans Missisipi, plusieurs Bourgades de sauvages sont placées le long de cette rivière et jespere par son moyen faire la découverte de la mer Vermeille ou de Californie.

Nous jugeons bien par le rund de vent que tient Missisipi, si elle continue dans la mesme route, qu'elle a sa décharge dans le golphe mexique; il seroit bien avantageux de trouver celle qui conduit a la mer du sud, vers la Californie et c'est comme j'ay dit ce que jespere de rencontrer par Pekitanoui, suivant le raport que m'en ont fait les sauvages, desquels j'ai appris qu'en refoulant cette riviere pendant 5 ou 6 journées on trouve une belle prairie de 20 ou 30 lieues de long, il faut la traverser all ant au norouest, elle se termine a une autre petite rivière, sur laquelle on peut s'embarquer, n'étant pas bien difficile de transporter les canotz par un si beau pays telle qu'est cette prairie. Cette 2de rivière a son cours vers le sourouest pendant 10 ou 15

lieues, apres quoy elle entre dans un petit lac, qui est la source d'une autre riviere profonde, laquelle va au couchant, ou elle se jette dans la mer.

Je ne doute presque point que ce soit la Mer Vermeille et je ne désespère pas d'en faire un jour la découverte, si Dieu m'en fait la grace et me donne la santé affin de pouvoir publier l'Evangile a tous les peuples de ce nouveau monde, qui ont croupi si longtems dans les tenebres de l'infidelité.

Reprenons nostre route apres nous estre eschapé comme nous avons pû de ce dangereux rapide causé par l'embarras dont j'ay parlé.



SECTION VIII.

Des nouveaux pays que le Pere découvre. —

Diverses particularités. — Rencontre de quelques sauvages : premieres nouvelles de la Mer et des Europeens. — Grand danger évité par le moyen du calumet.

APRES avoir fait environ 20 lieues droit au sud et un peu moins au sudest nous nous trou-

vons a une riviere nommée Ouaboukigou dont l'embouchure est par les 36 degrez d'élevation. Avant que d'y arriver nous passons par un lieu redoutable aux sauvages parcequ'ils estiment qu'il y un manitou, c'est a dire un demon qui devore les passans et c'est de quoy no us menaçoient les sauvages qui no us vouloient détourner de notre entreprise. Voicy ce demon, c'est une petite anse de rochers haulte de 20 pieds ou se dégorge tout le courant de la riviere, lequel estant repoussé contre celui qui le suit et arresté par une isle qui est proche, est contraint de passer par un petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux qui rebroussent les unes sur les autres et sans un grand tintamarre qui donne de la terreur a des sauvages qui craignent tout, mais cela ne nous empêche point de passer et d'arriver a Sab8kig8. Cette riviere vient des terres du levant où sont les peuplés qu'on appelle Chaoüanons, en si grand nombre, qu'en un quartier on compte jusqua 23 villages et 15 en un aultre, assez proches les uns des aultres; ils ne sont nullément guerriers, et ce sont les peuples que les Iroquois vont chercher si loing pour leur faire la

guerre sans aucun sujet, et parceque ces pauvres gens ne sçavent pas se deffendre, ils se laissent prendre et emmener comme des troupeaux, et tout innocents qu'ils sont, ils ne laissent pas de ressentir quelque fois la barbarie des Iroquois qui les bruslent cruellement,

Un peu au dessus de cette riviere dont ie viens de parler sont des falaises. ou nos françois ont apperceu une mine de fer, qu'ils jugent tres abondante, il y en a plusieurs veines et un lit d'un pied de hauteur ; on en voit de gros morceaux liez avec des cailloux. Il s'y trouve d'une terre grasse de trois sortes de couleurs, de pourpre, de violet et de rouge. L'eau dans laquelle on la lave prend la couleur de sang. Il y a aussi d'un sable rouge fort pesant. J'en mis sur un aviron qui en prit la couleur si fortement, que l'eau ne la pût effacer pendant 15 jours que je m'en servois pour nager.

C'est icy que nous commencons a voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la riviere, elles ont un vert fort agreable, tous les nœuds sont couronnéz de feuilles longues, estroittes et pointües, elles sont fort hautes et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine de les forcer,

Jusqu'a present, nous n'avions point esté incommodés des maringouins, mais nous en trops comme dans leur pays. Voicy ce que font les sauvages de ces quartiers pour s'en deffendre ; ils elevent un eschaffault dont le plancher n'est fait que de perches, et par consequent est percé a jour affin que la fumée du feu qu'ils font dessous passe au travers et chasse ces petitz animaux qui ne la peuvent supporter, on se couche sur les perches au dessus desquelles sont des escorces estendües contre la pluye. Cet eschaffault leur sert encor contre les chaleurs excessives et insupportables de ce pays, car on s'y met a l'ombre a l'estage d'en bas et on s'y garantit des rayons du soleil, prenant le frais du vent, qui passe librement au travers de cet eschauffault.

Dans le mesme dessein, nous fusmes contrains de faire sur l'eau une espee de cabane avec nos voiles pour nous mettre a couvert et des maringouins et des rayons du soleil, comme nous nous laissons aller en cet estat au gré de l'eau, nous aperceumes a terre des sauvages armez de fusils avec lesquels ils nous attendoient. Je leur presentay d'abord mon calumet empanaché, pendant que nos françois

se mettent en deffense, et attendoient a tirer, que les sauvages eussent fait la première décharge, je leur parlay en Huron, mais ils me repondirent par un mot qui me sembloit nous declarer la guerre, ils avoient neanmoins autant de peur que nous, et ce que nous prenions pour signal de guerre, estoit une invitation qu'ils nous faisoient de nous approcher, pour nous donner a manger, nous débarquons donc et nous entrons dans leurs cabanes où ils nous presentent du bœuf sauvage et de l'huile d'ours, avec des prunes blanches qui sont tres excellentes.

Ils ont des fusils, des haches, des hoües, des cousteaux, de la rassade, des bouteilles de verre double où ils mettent leur poudre, ils ont les cheveux longs et se marquent par le corps à la façon des hiroquois, les femmes sont coiffées et vestues à la façon des huronnes, ils nous assurèrent qu'il n'y avoit plus que dix journées jusqu'à la mer, qu'ils achetoient les estoffes et toutes autres marchandises des Europeens qui estoient du costé de l'Est, que ces Europeens avoient des cha-peletz et des images, qu'ils jouoient des instrumentz, qu'il y en avoit qui estoient faitz

comme moy et qu'ils en estoient bien receu ; cependant je ne vis personne qui me parut avoir receu aucune instruction sur la foy, je leur en donnay ceque je pus avec quelques médailles.

Ces nouvelles animèrent nos courages et nous firent prendre l'aviron avec une nouvelle ardeur. Nous avançons donc et nous ne voions plus tant de prairies parceque les 2 costéz de la rivière sont bordéz de hauts bois. Les cottonniers, les ormes et les boisblancs y sont admirables par leur haulteur et leur grosseur. La grande quantité de bœufs sauvages que nous entendions meugler nous fait croire que les prairies sont proches, nous voions aussi des cailles le bord de l'eau, nous avons tué un petit perroquet qui avoit la moitié de la teste rouge, l'autre et le col jaune et tout le corps vert. Nous estions descendus proche de 33 degrez d'eslevation ayant presque toujours esté vers le sud, quand nous apperceumes un village sur le bord de l'eau nommé Mickaigamea. Nous eusmes recours à nostre Patronne et à nostre conductrice la Ste. Vierge Immaculée, et nous avions bien besoin de son assistance, car nous en tendismes de loing les sauvages qui s'ani-

moient au combat par leurs crys continuels, ils estoient armés d'arcs, de flèches, de haches, de massues. et de boucliers, ils se mirent en estat de nous attaquer par terre et par eau, une partie s'embarque dans de grands canots de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre, afin de nous couper chemin et de nous envelopper de tous costez; ceux qui estoient à terre alloient et venoient, comme pour commencer l'attaque. De fait de jeunes hommes se jetèrent à l'eau, pour venire saisir de mon canot, mais le courant les ayant forcés de reprendre terre, un d'eux nous jeta sa massue qui passa par dessus nous sans nous frapper, j'avois beau montrer le calumet et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuoit tousjour et l'on se préparoit déjà à nous percer de flèches de toutes parts quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui estoient sur le bord de l'eau, sans doute par la vue de nostre calumet qu'ils n'avoient pas bien reconnu de loing, mais comme je ne cessois de le faire paroistre, ils en furent touchez, arrestèrent l'ardeur de leur jeunesse et mesme deux de ces anciens ayant jettez dans nostre

canot comme à nos pieds leurs arcs et leurs carquois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous débarquâmes non pas sans crainte de notre part. Il fallut au commencement parler par gestes, presque personne n'entendoit rien des six langues que je sçavois, il se trouva en fin un vieillard qui parloit un peu l'ilinois.

Nous leurs fîmes paroistre par nos presens que nous allions a la mer, ils entendirent bien ce que nous leur voulions dire, mais je ne sçay s'ils con çurent ce que je leurs dis de Dieu et des choses de leur salut, c'est une semence jettée en terre qui fructifira en son temps. Nous n'eusmes point d'autre réponse sinon que nous apprendrions tout ce que nous desirions d'un autre grand village nommé Akamsea qui n'estoit qu'a 8 ou 10 lieues plus bas, ils nous presenterent de la sagamité et du poisson et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude.

SECTION IX.

Reception qu'on fait aux François dans la dernière des Bourgades qu'ils ont veues.—Les mœurs et façons de faire de ces sauvages.— Raisons pour ne pas passer outre.

Nous embarquâmes le lendemain de grand matin avec nostre interprete ; un canot ou estoient dix sauvages alloit un peu devant nous, estant arrivés a une demie lieue des Akamsea, nous vismes paroistre deux canotz qui venoient au devant de nous ; celuy qui y commandoit estoit debout tenant en main le calumet avec lequel il faisoit plusieurs gestes selon la coustume du pays, il vint nous joindre en chantant assez agreablement et nous donna a fumer, apres quoy il nous presenta de la sagamité et du pain fait de bled d'inde, dont nous mangeammes un peu, ensuite il prit le devant nous ayant fait signe de venir doucement apres luy : on nous avoit préparé une place sous l'eschaffault du chef des guerriers, elle estoit propre et tapissée de belles nattes de jone, sur lesquelles on nous fit asseoir, ayant autour de nous les anciens, qui estoient plus

proches, apres les guerriers et enfin tout le peuple en foule.

Nous trouvâmes là par bonheur un jeune homme qui entendoit l'Illinois beaucoup mieux que l'interprete que nous avons amené de Mitch igamea, ce fut par son moyen que je parlay d'abord a toute cette assemblée par les presens ordinaires ; ils admiroient ce que je leur disois de Dieu et des mysteres de nostre Ste foy, il faisoient paroistre un grand desir de me retenir avec eux pour les pouvoir instruire. Nous leur demandâmes ensui tte ce qu'ils sçavoient de la mer ; ils nous répondirent que nous n'en estions qu'a dix journées, nous aurions pû faire ce chemin en 5 jours, qu'ils ne connoissoient pas les nations qui l'habitaient a cause que leurs ennemys les empêchoient d'avoir commerce avec ces Europeans, que les haches, cousteaux, et rassades que nous voions leur estoient vendus en partie par des nations de l'Est et en partie par une bourgade d'Illinois placée à l'ouest a quatre journées de la, que ces sauvages que nous avons rencontrés qui avoient des fusils estaient leurs ennemys, lesquels leur fermoient le passage de la mer et les empêchoient d'avoir avec eux aucun

commerce ; qu'au reste, nous nous exposions beaucoup de passer plus oultre a cause des courses continuelles que leurs ennemys font sur la riviere, qui ayant des fusils et estant fort agguerris, nous ne pouvions pas sans un danger evident avancer sur cette riviere qu'ils occupaient continuellement.

Pendant cet entretien, on nous apportoit continuellement à manger dans de grands platz de bois, tantost du bled entier, tantost d'un morceau de chien, toute la journée se passa en festins.

Ces peuples sont assez officieux et liberaux de ce qu'ils ont, mais ils sont miserables pour vivre, nosant aller a la chasse des bœufs sauvages a cause de leurs ennemys, il est vray qu'ils ont le bled d'inde en abondance, qu'ils sement en toute saison, nous en visme en mesme temps qui estoit en maturité, d'autre qui ne faisoit que pousser et d'autre qui estoit en laict, de sorte qu'ils sement trois fois l'an. Ils le font cuire dans de grands potz de terre qui sont fort bien faits ; ils ont aussi des assietes de terres cuitte dontz ils se servent a divers usages. Les hommes vont nuds, portent les cheveux courtz, ont le nez percé d'ou

pend de la rassade aussi bien que de leurs oreilles. Les femmes sont vestues de meschantes peaux, nouent leurs cheveux en deux tresses, qu'elles jettent derriere les oreilles, et n'ont aucune rareté pour se parer. Leurs festins se font sans aucune ceremonie, ils presentent aux invitez de grands platz dontz chascun mange a discretion, et se donnent les restes les uns aux autres. Leur langue est extremement difficile et je ne pouvois venir about d'en prononcer quelques motz, quelque effort que je pusse faire. Leurs cabanes qui sont faittes d'escorce, sont longues et larges, ils couchent aux deux bouts elevez de deux pieds de terre, ils y gardent leur bled dans de grands panniens faitts de cannes, ou dans des gourdes grosses comme des demy barriques. Ils ne sçavent ce que c'est que le castor, leurs richesses consistent en peaux de bœufs sauvages, ils ne voient jamais de neige chez eux et ne connoissent l'hyver que par les pluyes qui y tombent plus souvent qu'en esté ; nous n'y avons pas mangé de fructz que des melons d'eau. S'ils sçavoient cultiver leurs terres ils en auroient de toutes les sortes.

Le soir, les anciens firent un conseil secret

dans le dessein que quelqu'uns avoient de nous casser la teste pour nous piller, mais le chef rompit toutes ces menées. Nous ayant envoyé querir, pour marque de parfaite assurance, il dansa le calumet devant nous, de la façon que jay descript cy dessus, et pour nous oster toute crainte il m'en fit present.

Nous fimes M. Jolliet et moy, un aultre conseil, pour déliberer sur ce que nous avions a faire, si nous pousserions oultre ou si nous nous contenterions de la découverte que nous avions faite. Après avoir attentivement considéré que nous n'estions pas loing du golphe mexique, dont le bassin estant a la haulteur de 31 degrez 60 minutes (*sic*), et nous nous trouvant a 33 degrez 40 minutes nous ne pouvions pas en estre éloignes plus de 2 ou 3 journées, qui indubitablement la riviere Missisipi avoit sa décharge dans la floride ou golphe Mexique, non pas du costé de l'est dans la Virginie, dont le bord de la mer est a 34 degrez que nous avons passéz sans neanmoins estre encore arrivés a la mer, non pas aussi du costé de l'ouest a la Californie, parceque nous devons pour cela avoir nostre route a l'ouest ou a l'ouest sorouest et nous l'avons tousjour eu au sud.

Nous considérâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage duquel nous ne pourrions pas donner aucune connoissance, si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols qui sans doute nous auroient du moins retenus captifs. En outre nous voyions bien que nous n'estions pas en estat de resister à des sauvages alliés des Européens, nombreux et expertz à tirer du fusil qui infestoient continuellement le bas de cette riviere. Enfin nous avons pris toutes les connoissances qu'on peut souhaiter dans cette découverte. Toutes ces raisons firent conclure pour le retour, que nous déclarâmes aux sauvages et pour lequel nous nous préparâmes après un jour de repos.

SECTION X.

Retour du Pere et des François.—Baptême d'un enfant moribond.

APRÈS un mois de navigation en descendant sur Missisipi depuis le 42^e degré jusqu'au 34^e et plus, et après avoir publié l'Evan-

gile, autant que j'ay pû, aux nations que j'ay rencontrées, nous partons le 17^e Juillet du village des Akensea pour retourner sur nos pas. Nous remontons donc a Missisipi qui nous donne bien de la peine a refouler ses courans, il est vray que nous le quittons vers les 38^e degré pour entrer dans une aultre riviere qui nous abbrege de beaucoup le chemin et nous conduit avec peu de peine dans le lac Illinois.

Nous n'avons rien veu de semblable a cette riviere ou nous entrons pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des chevreaux, des chatz sauvages, des outardes, des cygnes, des canards, des perroquetz et mesme des castors, il y a quantité de petitz lacs et de petites rivieres. Celle sur laquel le nous navigeons est large, profonde, paisible pendant 65 lieües le printemps et une partie de l'esté, on ne fait de transport que pendant une demy lieüe. Nous y trouvames une bourgade d'Illinois nommé Kaskaskia composée de 74 cabanes, ils nous y ont tres bien receus et m'ont obligé de leur promettre que je retournerois pour les instruire. Un des chefs de cette nation avec sa jeunesse nous est

venu conduire jusqu'au lac des Illinois, d'ou en fin nous nous sommes rendus dans la baye des Puantz sur la fin de septembre, d'ou nous estions partis vers le commencement de juin.

Quand tout ce voyage n'auroit causé que le salut d'une ame, j'estimerois toutes mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ay sujet de présumer, car lorsque je retournois nous passames par les Illinois de PeSarea, je fus trois jours à publier la foy dans toutes leurs cabanes, après quoy comme nous nous embarquions, on m'apporte au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisay un peu avant qu'il mourut par une providence admirable pour le salut de cette ame innocente.

MON REVEREND PERE—

PAX Xi :

AYANT été contraint de demeurer à St. François tout l'esté à cause de quelque incommodité. En ayant esté guery dez le mois de septembre, j'y attendois l'arrivée de nos gens au retour de la bas pour sçavoir ce que ie ferois pour mon hyvernement ; lesquels

m'apportèrent les ordres pour mon voyage a la mission de la Conception des Illinois. Ayant satisfait aux sentiments de V. R. pour les copies de mon journal touchant la Riviere de Missisipi je partis avec Pierre Porteret et Jacque—, le 25 oct., 1674, sur les midi le vent nous contraignit de coucher a la sortie de la riviere ou les P8te8atamis s'assembloient, les anciens n'ayant pas voulu qu'on allast du costez des Illinois, de peur que la jeunesse amassant des robbes avec les marchandises qu'ils ont apportez de la bas, et chassant au castor ne voulut descendre le printemps qu'ils croient avoir suiet de craindre les Nod8essi.

26 oct. Passant au village nous n'y trouvasme plus que deux cabanes qui partoient pour aller hyverner a la Gasparde, nous apprimos que 5 canots de P8te8atamis et 4 d'Iinois estoient partis pour aller aux Kaskaskia.

27. Nous fusmes arreztez le matin par la pluye, nous eusmes beau temps et calme l'apresdisnée que nous rencontrasmes dans l'ance a l'esturgeon les sauages qui marchoient devant nous.

28. On arrive au portage, un canot qui avoit pris le devan t est cause (que) qu'on ne

tue point de gibier; nous commençons notre portage et allons coucher de l'autre bord, ou le mauvais temps nous fist bien de la peine. Pierre n'arrive qu'à une heure de nuit s'engageant par d'un sentier ou il n'avoit jamais esté, apres la pluye et le tonnerre, il tombe de la neige.

29. Ayant esté contraint de changer de cabannage, on continue de porter les paquets, le portage a pres d'une lieue est assez incommode en plusieurs endroits, les Illinois s'estant assemblés le soir dans notre cabanne demandent qu'on ne les quitte pas, comme nous pouvions avoir besoin d'eux et qu'ils connoissent mieux le lac que nous, on leur promet.

30. Les femmes Illinoises achevent le matin notre portage; on est arresté par le vent, il n'y a point de bestes.

31. On part par un assez beau temps et l'on vient coucher a une petite riviere. Le chemin de l'ance a l'esturgeon par terre est tres difficile, nous n'en marchions pas loing l'automne passée, lorsque nous entrâmes dans le bois.

Nov. I. Ayant dit la Ste. Messe on vient coucher dans une riviere, d'ou l'on va aux

P8te8atamis par un beau chemin. Chachag8es-si8 Illinois fort considere parmy sa nation, a raison en partie qu'il se mesle des affaires de la traite, arrive la nuit avec un chevreux sur son dos, dont il nous fait part.

2. La Ste. Messe dite, no us marchons toute la iournée par un fort beau temps, on tue deux chats qui n'ont quasi que de la graisse.

3. Comme i'estois par terre marchant sur le beau sable tout le bord de l'eau estoit d'herbes semblables a celle qu'on pesche aus retz St. Ignace, mais ne pouvant passer une riviere, nos gens y entrent pour m'embarquer, mais on n'en put sortir a cause de la lame, tous les autres canots passe a la reserve d'un seul qui vient avec nous.

4. On est arrêté. Ily a apparence qu'il y a quelque isle au large le gibier y passant le soir.

5. Nous eusmes assez de peine de sortir de la riviere sur le midy'on trouva les sauvages dans une riviere, ou ie pris occasion d'instruire les Illinois, a raison d'un festin que Na8askin-g8e venoit de faire a une peau de loup.

6. On fist une belle iournée, les sauvages estant a la chasse decouvrirent quelques pistes d'hommes, ce qui oblige d'arrester le lendemain.

9. On mit a terre sur les 2 heures a cause d'un beau cabannage, ou l'on fust arresté 5 iours, a cause de la grande agitation du lac sans aucun vent, ensuite par la neige, qui fust le lendemain fondue par le soleil et un vent du large.

15. Apres avoir fait assez de chemin on cabanne dans un bel endroit ou l'on est arresté 3 jours, Pierre raccommode le fusil d'un sauvage, neige tombe la nuit et fonde le iour.

20. On couche aux ecors assez mal cabannez, les sauvages demeurent derriere durant qu'on est arresté du vent 2 iours et demy. Pierre allant dans le bois trouve la prairie a 20 lieues du portage, il passe aussi sur un beau canal comme en voute, haut de la hauteur d'un homme, ou il y avoit un pied d'eau.

23. Estant embarque sur le midy nous eusmes assez de peine de gagner une riviere, le froid commença par l'est et plus d'un pied de neige couvrit la terre qui est tousiours depuis demeuré, on fuest arresté la 3 iours durant lesquels Pierre tua un chevreux, 3 outardes, et 3 cocqs d'inde, qui estoient fort bons, les autres passerent iusques aux prairies, un sauvage ayant descouvert quelques cabannes

nous vint trouver, Jacques y alla le lendemain avec luy, 2 chasseurs me vinrent aussi voir, c'estoient des Mask8tens au nombre de 8 ou 9 cabannes, lesquelles s'estoient separez les uns des autres pour pouvoir vivre, avec des fatigues presque impossibles a des françois ils marchent tout l'hyver, dans des chemins tres difficiles, les terres estant pleines de ruisseaux, de petits lacs et de marests, ils sont tres mal cabannez, et mangent ou ieusnent selon les lieux ou ils se rencontrent; estant arrestez par le vent nous remarquasmes qu'il y avoit de grandes battures au large ou la lame brisoient continuellement; ce fust la que ie sentis quelques atteintes d'un flux de ventre.

27. Nous eusmes assez de peine de sortir de la riviere et ayant fait environ 3 lieues nous trouvassmes les sauvages qui avoient tuez des bœufs et 3 Illinois qui estoient venus du village, nous fusmes arrestez la d'un vent de terre, des lames prodigieuses qui venoient du large, et du froid.

Decembre 1. On devance les sauvages pour pouvoir dire la Ste Messe.

3. Ayant dit la Ste. Messe, estant embarqué nous fusmes con train t de gagner une pointe.

pour pouvoir mettre a terre a cause des bourguignons.

4. Nous partismes heureusement pour venir a la riviere du portage qui estoit gelee d'un demy pied, ou il y avoit plus de neige que partout ailleurs, comme aussi plus de pistes de bestes et de cocqs d'Inde. La navigation du lac est assez belle d'un portage a l'autre, n'y ayant aucune traverse a faire et pouvant mettre a terre partout, moyennant qu'on ne soit point opiniastre a vouloir marcher dans les lames et de grand vent. Les terres qui le bordent ne valent rien excepté quand on est aux prairies, on trouve 8 ou 10 rivieres assez belles, la chasse du chevreux est tres belle a mesure qu'on s'esloigne des PSte^satamis.

12. Comme on commençoit hier a traisner pour approcher du portage les Illinois ayant quittez les PSte^satamis arriverent avec bien de la peine. Nous ne pusmes dire la Ste. Messe le iour de la Conception a cause du mauvais temps et du froid, durant notre sejour a l'entrée de la riviere. Pierro et Jacques tuerent 3 bœufs et 4 chevreux dont un courut assez loing ayant le cœur coupe en 2, on se contente de tuer 3 ou 4 coqs d'inde de plusieurs qui

venaient autour de notre cabane, parcequ'ils mouroient quasi de faim ; Jacques apporta une perdrix qu'il avoit tuez, semblable en tout a celles de France, excepte qu'elle avoit comme deux aislerons de 3 ou 4 aisles longues d'un doigt proche de la teste, dont elles couvrent les 2 costez du col ou il n'y a point de plume.

14. Estant cabannez proche le portage a 2 lieues dans la riviere nous resolumes d'hiverner la, estant dans l'impossibilite de passer outre, estant trop embarrasse, et mon incommodite ne me permettant pas de beaucoup fatiguer. Plusieurs Illinois passerent hier pour aller porter leur pelleterie a Na8asking8o, ausquels on donne un bœuf et un chevreux que Jacque avoit tué le iour auparavant ; ie ne pense pas avoir veu de sauvage plus affamés de petun françois qu'eux, il vinrent jeter a nos pieds des castors pour en avoir quelque bout, mais nous leur rendismes en leur en donnant quelque pipe, parceque nous n'avions pas encore conclu si nous passerions outre.

15. Chachag8essi8 et les autres Illinois nous quitterent pour aller trouver leur gens, et leur donner les marchandises qu'ils avoient

apportez pour avoir leur robes en quoy ils se gouvernent comme des traitteurs et ne donnent guere plus que les François ; je les instruisis avant leur depart, remettant au printemps de tenir conseil quand je serois au village ; ils nous traitterent 3 belles robes de bœuf pour une coudee de petun, lesquelles, nous ont beaucoup servi cet hyver, estant ainsi desbarassez, nous dismes la Messe de la Conception ; depuis le 14 mon incommodite se tourna en flux de sang.

30. Jacque arriva du village des Illinois qui n'estoit qu'a six lieues d'icy ou ils avoient faim le froid et la neige les empeschant de chasser, quelques uns ayant adverti la Toupine et le chirurgien que nous estions icy et ne pouvant quitter leur cabane avoient tellement donnez la peur aux sauvages croyant que nous aurions faim demeurant icy que Jacque eust bien de la peine d'empescher 15 jeunes gens de venir pour emporter toute nostre affaire.

Janvier 16, 1675. Aussitot que les 2 françois sceurent que mon mal mempeschoit daller chez eux le chirurgien vint icy avec un sauvage pour nous apporter des bluets et du bled ; ils ne sont que 18 lieues d'icy dans un beau

lieu de chasse, pour les bœufs et les chevreux et les cocqs d'inde qui y sont excellents, ils avoient aussi amassez des vivres en nous attendant; et avoient fait entendre aux sauvages que leur cabanne estoit a la Robbe noire, et on peut dire qu'ils ont fait et dit tout ce qu'on peut attendre d'eux: le chirurgien ayant icy sejourne pour faire ses devotions: j'envoiauy Jacque avec luy pour dire aux Illinois qui estoient proche de la, que mon incommodite m'empeschoit de les aller voir et que iaurois mesme de la peine d'y aller le printemps si elle continuoit.

24. Jacque retourna, avec un sac de bled et d'autres rafraichissements que les François luy avoient donnez pour moy; il apporta aussi les langues et de la viande de deux bœufs qu'un sauvage et luy avoient tuez proche d'icy; mais toutes les bestes se sentent de mauvais temps.

26. 3 Illinois nous apporterent de la part des Anciens 2 sacs de bled, de la viande seche, des citrouilles et 12 castors; 10, pour me faire une natte, 20, pour me demander de la poudre, 30, pour que nous n'eussions faim, 40, pour avoir quelque peu de marchandises; ie leur repondis

Int, que i'estois venu pour les instruire, en leur parlant de la priere, &c. 2nt, que ie ne leur donnerois point de poudre, puisque nous taschions de mettre partout la paix, et que ie ne voulois qu'ils commençassent la guerre avec les Miam is. 3nt, que nous n'apprehendions point la faim. 4nt, que i'encouragerois les françois a leur apporter des marchandises, et qu'il falloit qu'ils satisfissent ceux qui estoient chez eux pour la rassade qu'on leur avoit pris, dez que le chirurgien fust party pour venir icy. Comme ils estoient venus de 20 lieues, pour les payer de leur peine et de ce qu'ils m'avoient apportez ie leur donnay une hache, 2 couteaux, 3 iambettes, 10 brasses de rassade et 2 mirouirs doubles, et leur disant que je ietascherois d'aller au village seulement pour quelques iours si mon incommodité continuoit, ils me dirent de prendre courage de demeurer et de mourir dans leur pays et qu'on leur avoit dit que i'y resterois pour longtemps.

Le 9. de Fevrier. Depuis que nous nous sommes adressez a la Ste. Vierge Immaculée. que nous avons commencez une neufvaine par une messe a laquelle Pierre et Jacque qui font tout ce qu'ils peuvent pour me soulager, ont com-

mun ies pour demander a Dieu la sant é, mon flux de sang m'a quitte, il ne me recte qu'une foiblesse d'estomac, ie commence a me porter beaucoup mieux et a reprendre mes forces ; une cabanne d'Illinois qui s'estoit rangee proche de nous depuis un mois une partie ont repris le chemin des P8t et quelques unes sont encore au bord du lac ou ils attendent que la navigation soit libre, ils emportent des lettres pour nos P. P. de St. François.

20. Nous avons eu le temps de remarquer les mareez qui viennent du lac lesquels haussent et baissent plusieurs fois par iour et quoyqu'il n'y paraisse aucun abry dans le lac, on a veu les glaces aller contre le vent, ces mareez nous rendoient l'eau bonne ou mauvaise parceque celle qui vient d'en hault coule des prairies et de petits ruisseaux, les chevreux qui sont en quantite vers le bord du lac sont si maigres qu'on a este contraint d'en laisser quelques uns de ce qu'on avoit tuez.

Mars 23. On tue plusieurs perdrix dont il n'y a que les mails qui ayant des aislerons au col, les femelles n'en ayant point, ces perdrix sont assez bonnes mais non pas comme celles de France.

30. Le vent de nord ayant empesche le degeal jusques au 25 de mars il commença par un vent de sud, dez le lendemain le gibier commença de paroistre on tua 30 tourtres que ie trouvey meilleures que celles de la bas, mais plus petites, tant les vieilles que les ieunes ; le 28 les glaces se rompirent et s'arrestèrent au dessus de nous, le 29 les eaux crurent si fort que nous n'eusmes que le temps de descabaner au plutot, mettre nos affaires sur des arbres et tascher de chercher à cou-cher sur quelque but, l'eau nous gagnant presque toute la nuit, mais ayant un peu gele et estant diminue com me nous estions aupres de nos paquets, la digue vient de se rompre et les glaces a s'escouler et parceque les eaux remontent desia nous allons nous embarquer pour continuer notre route

La Ste. Vierge Immaculee a pris un tel soin de nous durant notre hyvernement que rien ne nous a manque pour les vivres, ayant encore un grand sac de bled de reste, de la viande et de la graisse ; nous avons aussi vescu fort doucement, mon mal ne m'ayant point empesche de dire la Ste. Messe tous les iours ; nous n'avons pont pu garder du caresme que les Vendredys et samedys,

31. Estant hier party nous fimes 3 lieues dans la riviere en remontant sans trouver aucun portage, on traïsna peut estre environ un demy arpant, outre cette descharge, la riviere en a une autre par ou nous debvons descendre, Il n'y a que les terres bien hautes qui ne soient point inondeez, celle ou nous sommes a cru plus de 12 pieds a ce fut d'icy que nous commençasmes notre portage il y a 18 mois; les outardes et les canards passent cont inuellement; on s'est contente de 7, les glaces qui derivent encore nous font icy de meureur ne sachant pas en quel estat est le bas de la riviere.

Avril 1. Comme ie ne sçais point encore si ie demeureray cet este au village ou non a cause de mon flux de ventre, nous laissons icy une partie de ce dont nous pouvons nous passer et surtout un sac de bled, tandis qu'un grand vent de sud nous arreste, nous esperons aller demain ou sont les François, distant de 15 lieues d'icy.

6. Les grands vents et le froid nous empeschent de marcher. Les deux lacs par ou nous avons passez sont plains d'outardes, d'oyes, de canards, de grues et d'autres gi biers quo nous

ne connoissons point. Les rapides sont assez dangeureux en quelquess endroits, nous venons de rencontrer le chirugien avec un sauvage qui montoit avec une cannotee de pelleterie, mais le froid estant trop grand pour des personnes qui sont obligez de traisner les conots dans l'eau, il vient de faire cache de son castor et retourne demain au village avec nous. Si les François ont des robes de ce pays icy, ils ne les desrobent pas tant les fatigues sont grands pour les en tirer.

TOURNAI
MAY 1700